

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

FORET DE PINS



Tableau de la galerie personnelle de Gordon E. Pfeiffer, jeune peintre québécois de talent remarquable.

RECETTES POUR METS DELICIEUX

"LE TERROIR" toujours désireux d'être utile publiera à l'avenir, tous les mois, une série de recettes pour mets délicieux, et qui sans doute intéressera ses lectrices ménagères ou cordons bleus. Ces recettes, toujours bien choisies, et entre les mains des bonnes cuisinières de chez-nous, apporteront, nous n'en doutons pas, un renom de plus à notre excellente cuisine canadienne.

"Filets frits"

Détail

2 filets de morue ou autre Persil
Chapelure Sel

Mode de préparation

Diviser les filets en portion individuelle. Rouler dans la chapelure et faire cuire en pleine friture. Saler et servir avec des patates à la parisienne. Décorer de persil.

"Ragoût du bon vieux temps"

Détail

Porc, boeuf, agneau 10 c. à table de farine
Boulettes de porc grillée
2 oignons Sel et poivre
Eau

Mode de préparation

Faire cuire un mélange de viande avec des oignons et des assaisonnements. La cuisson avancée, ajouter les boulettes de porc et la farine grillée et délayée avec de l'eau froide.

"Soupe à La Villageoise"

Détail

2 oignons Quelques branches de
6 c. à table de graisse de céleri
rôti Quelques fèves vertes
2 carottes 2 pintes d'eau ou de bouil-
lon.
Sel et poivre

Mode de préparation

Faite revenir l'oignon dans la matière grasse jusqu'à belle couleur dorée ajouter les légumes coupés en morceau, et laisser cuire quelques minutes, en remuant. Verser alors l'eau ou le bouillon et les assaisonnements. Laisser cuire environ $\frac{3}{4}$ d'heure.

"Tête en fromage"

Détail

1 tête de porc Epices
2 oignons moyens Eau
Feuilles de céleri séchées Sel et poivre

Mode de préparation

Parer la tête de porc et la faire bouillir avec assez d'eau pour la couvrir pendant 2 à 3 heures. La cuisson terminée, enlever la viande et la couper en morceaux. Passer le bouillon à travers la passoire fine, le remettre dans la marmite avec la viande coupée et tous les assaisonnements et faire bouillir encore pendant 20 à 30 minutes. Retirer du feu et en remplir des bols préalablement passés à l'eau froide.

"Pouding à la bourgeoise"

Détail

Tasse de lait 1 c. à table de beurre
2 oeufs 1 c. à thé d'essence d'érable
 $\frac{1}{2}$ tasse de sucre ou de vanille "SUPRE-
ME".
 $1\frac{1}{2}$ tasse de restes de
gâteau

Mode de préparation

Battre les oeufs avec le sucre et ajouter le lait, puis les gâteaux, le beurre fondu et la vanille ou l'essence d'érable "SUPREME". Faire prendre à fourneau doux et servir avec sauce sucrée.

"Gelée "SUPREME"

Détail

6 pommes 2 c. à table de vin Cherry
3 c. à table de sucre d'éra-
ble 1 $\frac{1}{2}$ tasse d'eau
1 paquet de gelée "SU-
PREME" aux fram- 1 tasse de crème fouettée.
boises

Mode de préparation

Faire cuire les pommes au four après en avoir enlevé le coeur. Remplir la cavité avec du sucre d'érable, retirer et faire refroidir. Déposer les pommes dans un joli plat et verser dessus la gelée dissoute dans l'eau bouillante, additionnée de vin. Au moment de servir, décorer avec de la crème fouettée parfumée à la vanille "SUPREME".



Pour le fumeur
un plaisir

NOUVEAU

CHAQUE année, chaque jour, nous apporte de nouvelles découvertes qui

rendent la vie plus agréable.

Les automobiles sont plus confortables, plus gracieuses, plus rapides—

Les radios sont de plus en plus perfectionnés—

Et maintenant, voici une cigarette qui est de notre temps!

Un minutieux mélange de tabacs de choix lui donne un arôme plus captivant, une douceur plus légère, une saveur délicieusement différente—c'est une cigarette plus fine, qui apporte au fumeur une nouvelle mesure de satisfaction.

Rappelez-vous du nom — MASTER MASON — Le prix, 25c pour 20 — Achetez-les aujourd'hui même pour votre plus grande satisfaction — Exigez le petit paquet rouge.

25^c

pour

20

cigarettes
Master Mason

Les paquets contiennent des coupons échangeables pour une grande variété de primes attrayantes et utiles

REDIGER son TESTAMENT

*est la chose la plus importante de la vie
Avez-vous pensé au vôtre?*

Consultez-nous

Société d'Administration et de Fiducie

Administratrice et fiduciaire

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

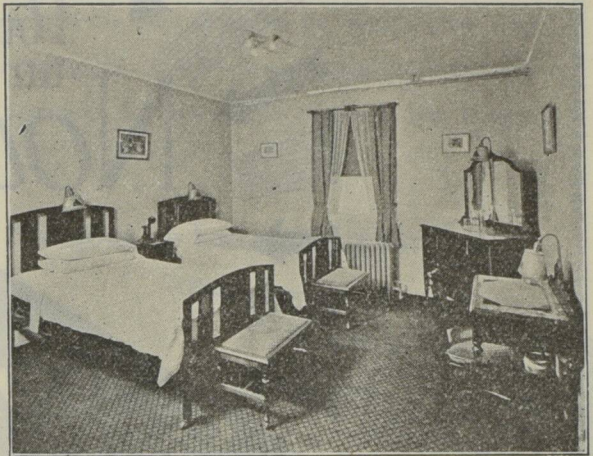
72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

HOTEL PENNSYLVANIE

Chambre montrant le confort de cette
Hôtellerie.



Située au centre de Montréal, près des théâtres, des magasins, des églises et des endroits historiques. Située sur la rue St-Denis, près de la rue Ste-Catherine. C'est le rendez-vous préféré des touristes et des conventions.

CHAMBRE: \$2.00

HOTEL PENNSYLVANIE

Coin St-Denis et Ste-Catherine
MONTREAL

La Cie F. X. Drolet

Québec

INGENIEURS-MECANICIENS

— et —

FONDEURS

Spécialités:

Ascenseurs Modernes — Bornes-
Fontaines — Soudure Electrique

206, RUE DU PONT, - Tél.: 2-6030

LE LAIT PUR



de saveur douce et agréable, est le bien des enfants, pourvu qu'il soit

CLARIFIÉ

ET

PASTEURISÉ

Protégez votre famille et tous ceux qui vous sont chers en demandant toujours la

MARQUE

FRONTENAC

LAIT, CREME,

BEURRE,

CREME GLACEE

Fournisseurs de la Goutte de Lait et du Château Frontenac.

La Laiterie Frontenac Limitée

142, de l'Église,

QUÉBEC

Tél. 7175 - 7176

Bureau, Tél.: 2-4576

Résidence, Tél.: 9838

J.-F. TASCHEREAU

IMPRIMEUR-PAPETIER

12, St-Nicolas,

QUEBEC

(Pied de la Côte du Palais)

Tél.: ATELIER 2-8715

Une visite est sollicitée

JOSEPH HEBERT

ELECTRICIEN LICENCIÉ

Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié

Poseur d'Appareils à Eau Chaude

45, RUE DU PONT,

QUEBEC.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

421, rue St-Paul,

:-

Téléphone: 4-4551

ADMINISTRATION:

M. Eudore Caron
Président

Mlle G. Caron
Secrétaire

BUREAU:

421, rue St-Paul,
Chambre 6

QUÉBEC.

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS

Président.

G.-E. MARQUIS

Gérant.

EMILE BOITEAU, N.P.

Secrétaire.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, 421, rue St-Paul, Québec

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 au mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.

LA CAISSE D'ECONOMIE

de
NOTRE-DAME
de QUEBEC

Tous devraient avoir
un compte d'épargne à
la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop
recommander l'importance
de l'épargne régulière,
qui seule conduit à
l'indépendance financière.

Impossible de trouver
un meilleur endroit
pour vos économies.

La
seule Banque
d'Epargne à
QUEBEC

Sommaire

| | Pages |
|---|-------|
| Le Cap Enneigé, par A. Désilets | 4 |
| Une exposition de peinture, par M. Gordon et E. Pfeiffer | 5 |
| D'un mois à l'autre, par D. Potvin | 6 |
| Bibliographies Canadiennes | 8 |
| Chez les Poètes | 10 |
| Le mouvement Artistique, par A. D. | 11 |
| Le Mariage de Chateaubriand, par Auguste Gali- bois | 12 |
| Le Sentiment National et le Nouveau Nationa- lisme, par J. Oscar Boulanger | 14 |
| L'Education, Oeuvre de bon sens, par J.-H. Coulombe | 18 |
| L'Echo Musical et Artistique, par J.-H. Philip- pon | 20 |
| Moeurs Electorales d'Antan, traduction de J.-B. Côté | 22 |
| Simplex Réflexions, par G. F. | 24 |
| Charles Huot, artiste peintre, par Hormisdas Magnan | 25 |

L'Expérience de vingt siècles

"J'estime que dans la
famille, comme dans
l'Etat, la meilleure
source de richesse est
l'économie", disait Ci-
céron. L'expérience de
vingt siècles confirme
cette vérité. Faites-en
votre profit. L'épargne
et le placement métho-
diques vous assureront
l'indépendance. Mettez
de côté régulièrement
l'argent dont vous n'avez
pas besoin tout de
suite. Ouvrez un compte
d'épargne à la:

**BANQUE
CANADIENNE
NATIONALE**

Actif,

\$146,000,000

13 SUCCURSALES A

QUEBEC

*Notre personnel est
à vos ordres.*

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XIII — No. 7

— BUREAU, 421, rue St-Paul, QUÉBEC —

Décembre 1931

Le Cap Enneigé

Par l'avenue des Avents voici venir Noël, que suivront de près le Nouvel An et puis les Rois. Dans les parcs, les bocages et la forêt, le long des routes bordées d'érables et dans les haies qui ornent nos jardins et nos parterres, des guirlandes de mousseline blanche festonnent en tresses capricieuses. Un immense tapis d'hermine recouvre les chemins, la plaine et les côteaues, assourdissant les pas et la rumeur universelle des êtres animés et des choses endormies. Au soleil, qui parfois nous dispense ses rayons même à travers le poudroïement du grésil, des milliards de cristaux brillent de toutes leurs facettes à nos yeux éblouis. L'air est vif, pur et sonore. C'est énergiques, et c'est la fête aux joues de nos petits.

Notre vieille cité, avec sa portes de pierre grise et ses allures de grand'mère frileu manteau de neige. Le bon hî té ancienne sa physionomie bonnets à l'antique, la mono prosaïsme du bitume. Québec à avril qu'en toute autre voit ses vrais amis, du de les promenades, à heures fi les remparts, la Grande-Louis, jusqu'au domaine du le tourisme d'hiver devrait des milliers de visiteurs.

Car, la poésie des hivers mot. Rien ne plaisait tant au coeur de sir Wilfrid Laurier. Dans ses conversations intimes comme dans ses discours, à Saint-Roch et à Saint-Sauveur, il se plaisait à redire les vers de Louis Fréchette

A TOUS NOS
LECTEURS ET
LECTRICES,
nous souhaitons une
BONNE et HEUREUSE
ANNEE

“Aide-toi et le ciel t'aidera”... si tu lui fais violence.

La Rédaction.

l'hiver, la saison chère aux prolongée qui met du sang

citadelle, ses remparts, ses toits pointus, se donne des se et se blottit sous un pesant ver de toujours rend à la Ci-particulière en abritant, de tonie des toits plats et le bec est plus ancienne de décembre saison. C'est pourquoi on y dans et du dehors, arpenter xes, tout l'hiver, la terrasse, Allé et le chemin Saint-Vice-Roi. Et c'est pourquoi attirer sur le Cap enneigé

québécois n'est pas un vain

“Le givre étincelant, sur les carreaux gelés,
“Dessine des milliers d'arabesques informes;
“Les sapins sont tout blancs de neige, et les vieux ormes
“Dressent dans le ciel gris leurs grands bras désolés...”

Cependant que les fervents du ski, de la raquette, du patin, de la glissoire, animent le décor de mille couleurs et de scènes gracieuses, les Québécois aux habitudes sédentaires se promènent en touristes par toute la vieille cité. Boulevardier incorrigible nous-même, il nous est donné chaque jour de recueillir les impressions de nos concitoyens et d'entendre cette exclamation : "Québec est beau l'hiver!"

De la Place Royale, où Louis XIV est revenu, jusqu'au Belvédère et à la terrasse Grey, des promeneurs à pieds se suivent ou se croisent en échangeant des bribes de conversation d'où jaillit l'éclair d'un vieil esprit normand. C'est Québec, tout entier, et nous l'aimons ainsi.

Sur le Cap enneigé, chaque soir des milliers de sportifs se donnent rendez-vous. Et vers l'azur piqué d'étoiles on voit, par intervalles, monter la théorie bruyante d'une jeunesse riche de vie, et, parfois, maints bonnets sont lancés à la lune toute proche et qui sourit imperturbable aux plaisirs sains de la cité tranquille.

Alphonse DESILETS

Une exposition de peinture

Galerie personnelle de M. Gordon E. PFEIFFER

Au commencement de décembre avait lieu une exposition de tableaux, dans une des salles du Château Frontenac. Ce n'est pas souvent que nous avons la bonne fortune de voir à Québec, une exposition de tableaux entièrement personnelle. Aussi, c'est avec plaisir que je me suis rendu à la salle d'exposition de M. Pfeiffer, jeune peintre de Québec, qui exposait 165 toiles, dont la plus grande partie sont des scènes des environs de Québec.

Je dirai tout de suite que l'ensemble de son exposition donnait une bonne impression au visiteur attentif. M. Pfeiffer, qui appartient à l'école moderne, est un puissant coloriste. Il semble qu'il a une prédilection marquée pour nos scènes d'hiver, alors que le soleil donne à la neige de si jolis effets de lumière et que les ombres apparaissent légèrement teintées de bleu azur.

Son tableau "*La forêt de pins*," (1) en hiver, est tout à fait intéressant. La perspective aérienne du sous-bois est fidèlement rendue. On peut passer des heures devant ce tableau où des rais de lumière créent une extraordinaire symphonie de couleurs. Le peintre a su fixer des oppositions d'ombre et de lumière, tout en observant l'harmonie dans la tonalité du tableau. Sur les branches des arbres se trouve une légère couche de neige qui donne l'illusion d'être en pleine forêt. On a presque la sensation du parfum subtil de la forêt de pins et de l'air pur qui circule librement à travers les arbres.

(1) Reproduit en frontispice du présent numéro, moins les couleurs, malheureusement.

M. Pfeiffer est un peintre plein de ressources et un observateur sensible à la belle nature sauvage. Il serait trop long d'apprécier tous ses tableaux. Je ne parlerai ici que de quelques-uns d'entre eux, pour en dégager les qualités maîtresses de l'artiste, comme "*La forêt de pins*," "*Le lac Beauport*," "*Un coin de Charlesbourg*," "*La Basilique de Québec et le Séminaire*," etc. Ces tableaux accusent une vigoureuse personnalité et une imagination prime-sautière comme une conception hardie. L'artiste a su saisir la nature comme au vol et l'a rendue avec art.

Certains de ses tableaux évoquent avec beaucoup de lumière et de transparence, de modestes coins de campagne où souvent se dessine une humble église paroissiale avec son entourage enneigé et calme qui plaisent à l'oeil. Les tableaux de M. Pfeiffer sont reposants. Ils font aimer les endroits qu'il peint avec une grande sincérité. Ce qui caractérise le talent de cet artiste, c'est la hardiesse de ses colorations. Mais on aime à contempler ses tableaux pour en admirer la fraîcheur, la justesse de l'ambiance atmosphérique et sa technique qui est toujours facile.

M. Pfeiffer a su trouver dans la nature canadienne sa meilleure source d'études picturales. Il a montré dans cette voie de rares qualités d'observateur consciencieux, et je lui souhaite un franc succès dans l'exploitation de cette mine inépuisable.

Hormisdas MAGNAN.

—Québec, 16 décembre 1931.

D'UN MOIS A L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

Noël! encore une fois. Nous, de l'âge mûr, nous en comptons déjà beaucoup dans notre vie, des Noël's : Noël's de l'enfance, de la jeunesse, de l'âge mûr... tous avec leurs charmes particuliers. Que seront les Noël's de demain; d'après-demain?... Pareils, sans doute, à ceux d'hier, à ceux d'aujourd'hui.

"Noël"! "Quel mot lointain", disait Henri Lavédan, "séraphique, et surnaturellement doux que celui de Noël! Si vieux... si vieux!..." depuis plus de quatre mille ans de hautbois et de musettes... et qui ne vieillit jamais!... Toujours imarcessible, étincelant de candeur, de majesté enfantine! Noël!... On dirait le pseudonyme de Dieu quand il était petit. Soit que je le lance à haute voix ou que je le murmure les yeux fermés, pour qu'il soit plus beau, ou bien que, sans les détacher, je "pense" les deux syllabes de cristal qui, comme des clochettes, symphonisent sa radieuse gentillesse... Je ne parviens pas à exprimer ce qu'elles font résonner aussitôt et propagent en moi!"

"Je crois, à ce seul mot, que je récite un vers."

Parmi les fêtes de la chrétienté, Noël est celle que nous chérissons d'une particulière tendresse. Il est plus discret que Pâques, moins "officiel", oserai-je dire. Pâques est la fête de tout le monde; Noël est surtout la fête des petits. Noël exerce sur toutes les âmes sensibles un charme pénétrant. Pâques, célébré à la veille des premiers beaux jours, est rayonnant et fastueux; Noël, fêté pendant l'hiver, sourit, dans le silence, à la douceur d'un berceau. Noël se plaît au repos familial; Noël est éternel. Il ne périra jamais, comme l'a dit, naguère, le bon poète Jacques Normand :

Parce qu'il est resté, dans ce siècle pratique,
La fête la plus tendre et la plus poétique;
Parce qu'avec un Dieu, c'est un enfant encor
Que l'on célèbre, né dans le simple décor
De l'étable dorée, entre le boeuf et l'âne;
Parce qu'à ce nom seul le coeur le plus profane
Devient grave, et se sent pénétré jusqu'au fond;
Parce qu'il est la source inépuisable où vont
S'abreuver—et depuis si longtemps!—les poètes,
Tous ceux qui dans le Beau poursuivent leurs

[conquêtes,

Chercheurs d'un idéal qu'ils n'atteignent jamais
Parce que c'est aussi la fête des gourmets,
Celle où l'on a le droit, loin des soucis moroses,
De goûter sans remords aux plus exquis choses,
Aux pâtés de foie gras, trésors incarnadins,
Et même à la saveur canaille des boudins;
Parce que la coutume aimable et surannée
De placer ses souliers devant la cheminée
Est exquise, et qu'il vous plaît fort, mes bons

[amis,

D'y cueillir les jouets que l'on vous a promis;

Parce que Noël est un mot léger, sonore,
Un des plus jolis mots dont le français s'honore,
Un petit mot de Dieu où brille tout le Ciel...
Parce que c'est Noël, enfin... Vive Noël :

* * * *

Nous voici à l'époque où apparaissent, sous toutes les formes et sous toutes les couleurs, les almanachs et les calendriers. Ces almanachs s'offrent sous tous les titres et de tous les formats à nos doigts toujours dociles à les feuilleter; mais ils ont un rude concurrent, aujourd'hui, dans les calendriers tels qu'on en publie parfois, calendriers à feuillets mobiles qui constituent de véritables leçons de choses. Ces calendriers peuvent très souvent supplanter les almanachs, si volumineux parfois peuvent être ces derniers. N'importe, qui dressera jamais le nombre de calendriers et d'almanachs qui paraissent à la fin d'une année et, à plus forte raison, qui pourra jamais établir la quantité d'almanachs et de calendriers depuis le premier almanach paru et le premier calendrier publié?

A propos à quand remonte le premier almanach paru au Canada; nous ne parlons pas du premier almanach européen qui aurait été imprimé à Paris en 1493 et qui portait ce titre assez curieux de "Grand Compost et Calendrier des Bergers"... mais du premier ouvrage du genre canadien.

Des recherches ont été faites dans ce sens par feu Eugène Rouillard de Québec, historien et antiquaire regretté, qui mettait beaucoup de conscience dans ses recherches et dans tout ce qu'il publiait. Il a trouvé et prouvé, semble-t-il, que le premier almanach canadien fut publié à Montréal en 1778 par Joseph Fleury Mesplets et Charles Berger qui avaient intitulé leur ouvrage: "Almanach curieux et intéressant contenant la liste des prêtres et religieux du Canada, la connaissance des monnaies courantes, des poids et des mesures etc., anecdotes, fable, curiosités naturelles, etc., etc.

Il faut avouer que le titre de cet almanach était lui-même assez "curieux".

Par l'analyse succincte que M. Rouillard en donne, cet almanach d'il y a plus de cent-cinquante ans ne semblait guère différer par le choix des matières qu'il contenait des almanachs d'aujourd'hui. On y donnait force renseignements "de omni re scibili et de quibusdam aliis": règlements, tarifs, comparaisons, nomenclatures, prédictions, les éternels pronostics du temps, sans compter le comput ecclésiastique de l'année. La publication de l'almanach de Mesplets ne semble pas avoir dépassé l'année 1784.

Mais, entre temps, Québec ne voulait pas rester trop en arrière de Montréal dans cette sorte de publication annuelle. Deux ans après le premier almanach de Mesplets, l'imprimeur québécois William

Brown commença la publication d'un almanach de même apparence et de même format que celui de Montréal. Cependant, cet almanach de Québec eut une existence beaucoup plus longue que celui de la Métropole puisqu'il fut publié jusqu'en 1841 par Brown d'abord puis par les imprimeurs Neilson. Il parut donc pendant plus de soixante ans.

Ces premiers almanachs canadiens sont bien intéressants à consulter. "Les premiers almanachs canadiens", dit M. Rouillard, "resteront pour nous de précieuses reliques, presque sacrées, des livres que l'on feuillettera avec autant de plaisir que de profit parce qu'ils s'intéressent consciemment à notre enfance comme peuple, parce qu'ils nous parlent de ce que nous fûmes et nous laissent prévoir ce que nous serons".

* * * *

Toutes sortes de réflexions sur le sentiment national nous sont venues à l'esprit, l'autre soir que nous écoutions une fort intéressante causerie, faite devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres par M. Oscar Boulanger, C. R., député de Bellechasse aux Communes, l'un des jeunes membres actuels du Parlement central qui nous font le plus honneur et en qui s'incarne, comme il nous l'a prouvé maintes fois, et solidement, ce sentiment national dont nous avons si souvent à déplorer la carence, gâtée qu'il est par une conception trop matérialiste de l'impérialisme et surtout par l'américanisme de jour en jour plus envahissant.

Le conférencier parlait de la fondation, des développements, des objets de cette grande société dont il a depuis un an l'honneur d'être le président général: la "Société des Canadiens de Naissance".

Voilà une oeuvre que nous ignorons trop ou que, la connaissant quelque peu, nous regardons avec trop d'indifférence. Il est vrai qu'en notre Canada Français, cette association qui a pris naissance en Colombie Anglaise, n'a guère de raison d'être même en regard de l'objet qu'elle poursuit. Ne sommes-nous pas tous, ici, Canadiens de naissance? Et les buts suivants qui sont ceux de l'Association, ne les poursuivons-nous pas depuis que nous existons?

Exercer une influence non partisane et non sectaire sur le cours des affaires de la Confédération;

Créer et fortifier un esprit distinctement canadien et encourager les institutions, la littérature et les arts du pays;

D'une façon générale promouvoir les intérêts des Canadiens et du Canada.

Voilà assurément une belle oeuvre nationale et qui mérite l'encouragement de la jeune nation canadienne qui a besoin de la réalisation de ces divers objets avant de prendre pleinement conscience d'elle-même.

Nous sommes une nation, nous nous plaisons à nous le dire et à nous le répéter. Mais encore faut-il que même dans certains domaines, nous dirions tout à fait terre-à-terre, nous soyons bien chez nous, sans aucun contrôle étranger. Et pour démontrer le bon travail de cette association des Fils Natifs du Canada, est-il besoin de rappeler que c'est elle qui a eu en premier lieu l'idée qui vient d'être réalisée, de placer la Monnaie du Canada sous le contrôle du gouvernement canadien? On sait que jusqu'au 1er décembre dernier, la fabrication de nos pièces d'argent étaient sous le

contrôle de la Monnaie de Londres et opérée par des fonctionnaires d'Angleterre. C'était un reste de l'époque coloniale que l'on vient de faire heureusement disparaître. Ce sont les Fils Natifs du Canada qui ont demandé au gouvernement central de faire cesser cet état de chose anormal. Et ils l'ont obtenu.

Sans doute contribueront-ils aussi pour beaucoup à obtenir pour le Canada son drapeau national comme ils ont déjà fait beaucoup pour faire accepter officiellement par à peu près toutes les provinces, comme hymne national canadien, notre "O Canada" oeuvre de deux éminents Canadiens Français. Inutile de dire que l'adoption d'un drapeau national propre à nous rappeler nos origines et notre caractère distinctif est l'un des principaux objets des Fils Natifs. Souhaitons à ce sujet que dès la prochaine session, le gouvernement prenne, sans plus tarder, une décision ou bien nomme un comité spécial qui aura le pouvoir d'adopter, sans appel de sa décision, l'un des nombreux drapeaux qui ont déjà été soumis.

* * * *

Nos littérateurs, nos poètes et nos folkloristes, en particulier, ont maintes fois rappelé les bienfaits et les beautés des petites industries canadiennes du tissage et du filage; mais ces industries ne devinrent bientôt que des traditions, malheureusement et l'on en évoque non sans amertume le souvenir. Mais encore que ces petites industries domestiques fussent restées florissantes, sans se développer autrement qu'elles étaient du temps de nos ancêtres, là seulement se serait borné notre artisanat rural, ou à peu près. Il fallut la tentative, bien réussie, d'ailleurs, d'une renaissance de ces industries pour créer en faveur des générations futures les méthodes modernes du filage, du tissage et des teintures en utilisant nos fibres animales, végétales et plantes régionales. De sorte qu'il laissera petit à petit l'art de nos grand-mères alors qu'il n'était qu'une affaire d'opportunité et de nécessité dans le vêtement.

Mais les méthodes s'améliorèrent rapidement; après la nécessité de l'habillement, on en vint à l'embellissement de la maison. Ce fut l'époque des "homespun" mais longtemps sans originalité, toujours pareils, articles impropres à provoquer l'enthousiasme, excepté peut-être du côté de la solidité et de la durée. Sans rénovation, l'on était en droit d'attendre pour ces marchandises uniformes un échec complet et nos flanelles auraient disparu comme notre antique "étouffe du pays". Mais on avait quand même et plus que jamais confiance dans l'ingéniosité, la patience, le bon goût des femmes et des jeunes filles de nos campagnes. Des patriotes entreprenants songèrent, pour donner un exemple et des sujets d'étude à un groupement d'art paysan étranger; un musée d'arts rustiques dont les exhibits permettraient d'établir un parallèle avec nos propres produits, à stimuler aussi l'émulation, la concurrence, le désir de faire mieux que les autres.

C'est de cette pensée qu'est née l'Ecole Provinciale des Arts Domestiques fondée par le Ministère de l'Agriculture en mars 1930. Depuis cette date récente, cette école a fait des merveilles, en tout cas, elle a amplement justifié sa fondation qui de toute évidence s'imposait. C'est une des bonnes oeuvres du gouvernement actuel qui, dans ce mouvement gé-

Bibliographie Canadienne

Le voilà, enfin! "L'Almanach de la langue française". — Le meilleur livre canadien de l'année. Contient un roman complet.

M. Albert Levesque nous envoie son ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE, édition 1932. C'est tout un ouvrage d'au delà 300 pages, bourré d'idées, de faits, d'illustrations et de renseignements sur les douze principales activités de notre peuple. D'aucuns considéreront ce volume comme le meilleur livre canadien de l'année, pour sa variété, sa densité et son utilité.

Dans sa préface, l'auteur, M. Levesque, à la fois éditeur de son propre ouvrage, s'exprime ainsi :

"Notre Almanach, chaque année, s'efforce de fournir l'inédit, de l'imprévu, de la variété, des synthèses et une documentation indispensable à l'élite de notre population. Nous essayons de réserver aux idées, aux faits et aux hommes de l'heure, une attention toute particulière. C'est ce qui explique notre série d'articles intitulée : *Propos de Xavier*", dominés par le souci des idées; notre rubrique : LES ACTIVITES DE L'ANNEE, synthèse des faits les plus saillants de l'année; notre série de SILHOUETTES où la personnalité de quelques compatriotes est mise en relief et notre BOTTIN NATIONAL, recueil documentaire de noms et de chiffres précieux à retenir.

"Pour agrémenter cette substance et rendre notre Almanach plus populaire, outre les illustrations, nous avons inauguré cette année, deux rubriques : LA VIE FEMININE et la VIE SPORTIVE, et la publication d'un ROMAN INEDIT : *Atitudes*, par M. Rex Desmarais. Le Coin de l'éditeur contient des exposés historiques et documentaires, dont l'utilité n'est pas à négliger.

"Somme toute, nous avons conscience de l'utilité de ce recueil, malgré ses imperfections littéraires et artistiques, malgré l'impossibilité de le rendre aussi complet que nous en avons l'ambition. Pour trente sous, le prix de vingt cigarettes, c'est tout de même un effort que nos compatriotes voudront bien, nous l'espérons du moins, ne pas dédaigner entièrement."

L'Almanach de la langue française, présente sous une toilette attrayante, format 5 x 7½, 320 pages, se vend \$0.25 franco, l'unité, \$3.50 franco la douzaine, et \$22.00 le cent, chez l'éditeur, chez les libraires et dans les principaux dépôts de journaux, à Montréal.

"*Juana, mon Aimée*", par Harry Bernard. — Edition Albert Levesque, Montréal. — Prix, \$1.00.

Harry Bernard, rédacteur au "Courrier de St-Hyacinthe", est l'un de nos romanciers les plus féconds. En effet, depuis quelques années, il a produit : "L'Homme Tombé", la "Terre Vivante", la "Maison Vide", la "Ferme des Pins" et enfin celui que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs "Juana, mon Aimée". Nous les avons tous parcourus avec

avidité, car nous tenons à nous tenir tout d'abord au courant des productions littéraires de chez nous. Celles d'Harry Bernard ne sont pas d'égale valeur, mais elles dénotent, chez leur auteur, une grande sensibilité, un esprit de travail peu ordinaire et, de plus, un attachement à la terre, qui l'honore. On sait ce qu'il faut de courage pour faire de la littérature, dans notre pays, surtout pour un rédacteur de journal qui, souvent, doit voir à toutes les besognes, depuis la haute rédaction jusqu'à la correction des épreuves, sans oublier parfois celle des annonces, quand il ne lui faut pas, par dessus le marché, faire la chasse aux abonnés et au recouvrement des abonnements, pour assurer la *primo vivere*.

Mais revenons à "Juana, mon Aimée" : c'est une tranche de vie dans la Saskatchewan centrale, voilà déjà quelques années, comme le dit l'auteur. Est-ce une autobiographie, ou l'auteur a-t-il voulu, en parlant à la première personne, adopter un genre qui ne manque pas de piquer l'intérêt et de retenir l'attention? Je l'ignore totalement, mais il semble bien que l'écrivain a dû vivre une grande partie des pages qu'il a écrites et vu de ses yeux certains paysages qu'il nous fait goûter.

"Juana, mon Aimée" c'est l'histoire d'un mont-réalais qui, sur le conseil de son médecin, s'en va refaire ses forces épuisées dans les grandes plaines de l'Ouest. Il s'installe chez un cultivateur de conditions modestes et il y vit la vie des producteurs de blé. Michel Lebeau et sa femme étaient des fermiers qui, courageusement, élevaient leur jeune famille non sans éprouver parfois, surtout chez Madame Lebeau la nostalgie de la ville natale : Montréal. Notre héros, qui, pour l'instant, semble être Harry Bernard lui-même, mué sous le nom de Raymond, fit un jour la rencontre, lors d'une de ses courses dans les vastes plaines qui environnent le homestead de la famille Lebeau, d'une jeune fille qui allait à l'aventure, à dos de poney. Par hasard, on lie connaissance, et d'une rencontre à l'autre, cette liaison devient de plus en plus intime jusqu'à ce qu'un jour Juana disparaît, à la suite de la mort de son père. Elle ne revient que pour annoncer à son amoureux de jadis qu'elle est mariée. Mariée parce qu'elle avait toujours pensé que Raymond était lui-même marié et qu'il ne voulait pas l'avouer. Dans un dernier entretien, toujours dans la prairie, Juana raconte à son ami la vie étrange qu'elle a menée et par quelle aberration elle est arrivée à se convaincre que celui-ci était marié depuis longtemps. Elle le quitte en disant "Je ne veux plus vous revoir, mais je ne vous oublierai jamais". Et c'est du souvenir de cette amoureuse malheureuse que l'auteur nous entretient au cours de son volume, qui ne manque pas de pages fort intéressantes.

G.-E. M.

LE CHANSONNIER CANADIEN, par Uldéric S. Allaire. Un volume, grand format, de 176 pages. Beauchemin, \$1.25.

Victor Hugo disait: "La chanson est une forme ailée et charmante de la pensée; le couplet est le gracieux frère de la strophe..."

Pour celui qui connaît la chanson et en éprouve le charme particulier, la lecture du "Chansonnier canadien" que vient de faire paraître M. U.-S. Allaire sera un véritable enchantement.

Ce beau volume de près de deux cents pages renferme une multitude de chansons: vieux airs populaires, rondes enfantines, couplets des meilleurs chansonniers français de toutes les époques, et aussi plusieurs chansons canadiennes, dont quelques-unes sont l'oeuvre de M. Uldéric Allaire. Le recueil contient également des romances et airs d'opéra ou d'opérette, voire même des mélodies d'une haute tenue musicale.

L'on ne saurait vraiment en blamer le compilateur, — quoique son ouvrage s'intitule "*Chansonnier canadien*", — car il met ainsi à la portée de tous un choix de pièces à être chantées dans toutes les circonstances. Elles s'opposent, fort à propos, aux fades et insipides adaptations de paroles françaises sur les thèmes en vogue de la production populaire américaine, rythmes obsédants qui nous envahissent de plus en plus puisqu'ils sont propagés à la fois par la radio, le phonographe et le cinéma sonore.

Et si l'on considère que c'est un peu par la chanson, ce verbe ailé, que l'idée française s'est maintenue vivace au Canada, l'on ne peut que souhaiter à ce nouveau *Chansonnier* la plus large diffusion.

H. F.

"*Nos immortels*", par Germain Beaulieu.

Sous ce titre, M. Beaulieu vient de publier aux Editions Albert Levesque le volume de critique littéraire le plus original et le plus judicieux de notre littérature. Outre qu'il remet en lumière certains auteurs dont on ne parle presque plus et d'autres qui n'ont pas connu un succès égal à leur talent, ce livre place officiellement au premier rang de nos écrivains un nom déjà avantageusement connu. M. Beaulieu a beaucoup écrit, mais n'avait guère songé à livrer ses travaux à la publication. Un livre de lui était destiné à créer une sensation. Tel sera le sort de "*Nos Immortels*".

Les écrivains étudiés dans cet ouvrage sont tous des figures connues de l'École Littéraire de Montréal: Jean Charbonneau, W.-A. Baker, Germain Beaulieu lui-même, dont l'étude n'est pas la moins intéressante du recueil, Albert Boisjoly, Gustave Comte, Gonzalve Desaulniers, Louis-Joseph Doucet, Albert Dreux, Geo.-A. Dumont, Albert Ferland, Albert Laberge, J.

A. Lapointe, Lionel Léveillée, Ubald Paquin. Les francs amis du rire trouveront un vrai régal à lire ces pages qui fourmillent de traits d'esprit que ne dédaigneraient pas de signer les meilleurs écrivains français. On y trouve une verve, un entrain auquel nos critiques nous ont peu habitués. M. Beaulieu cache ses aperçus judicieux sous le voile d'une ironie du meilleur ton, plus effective que les savantes dissertations ou les citations minutieusement choisies. Malgré ses nombreuses parodies, le jugement de M. Beaulieu sur les écrivains qu'il étudie sera définitif. Il est de ceux qui classent un écrivain.

"*Nos Immortels*" est enrichi de quatorze caricatures de l'artiste populaire A. Bourgeois. C'est le cadeau tout désigné à offrir à un ami. Il est en vente aux Editions Albert Levesque, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties au prix de \$1.00 l'unité.

"*Dilettante*", par Claude Robillard.

Ce troisième volume de la série des "Romans de la jeune génération" et deuxième du "Prix Levesque 1930" est une peinture fidèle des moeurs de la jeune société montréalaise. M. Robillard fait preuve de qualités d'observations et de style sobre qui annoncent un romancier de race. Il a campé dans son intrigue des caractères vivants et bien réels. Jérôme, type du jeune homme timide et d'une grande bonté de coeur, aime Andrée, dont les courtisans ne se comptent plus. Andrée est adulée, mais les bals et les fêtes de toutes sortes laissent indifférents du jour où elle s'aperçoit qu'elle est sincèrement aimée et qu'elle aime elle-même. Mais un autre homme entre dans sa vie: Renaud Beaudry, romancier réputé, sans scrupule, qui conçoit la fantaisie de se faire aimer d'Andrée, dans l'unique dessein de montrer à Jérôme qu'aucun amour sincère ne saurait durer. Renaud n'épousera pas Andrée, pas plus que Jérôme, d'ailleurs. Le dénouement tragique donne plus d'intensité encore aux traits d'observation, à la précision des détails et à la vie intense qui circule à travers tout le volume.

"*Dilettante*" est un exemple frappant de la tournure toute moderne que prend le roman canadien. Plus de naturel et de mouvement dans les dialogues, personnages plus humains, tableaux évocateurs et pittoresques, ces qualités se manifestent dans ce roman, un des plus vivants de la série de la jeune génération, inaugurée par l'éditeur Albert Levesque et qui restera l'une de ses initiatives les plus opportunes et les plus méritoires, pour le progrès des lettres canadiennes.

"*Dilettante*", volume de 180 pages, orné de cinq gravures sur bois par le jeune artiste Jean-Paul Audet, est en vente au prix de \$0.75 l'exemplaire à la Librairie d'Action Canadienne-française, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

CHEZ LES POÈTES

VIEUX SERVITEURS ET VIEUX AMIS

à Jean-Marie Gauvreau, artistes-meublier.

Les anciens mobiliers dont s'ornaient nos demeures,
Au temps honnête et gai des robes à volants,
Ont connu des secrets tristes ou consolants
Que le siècle oublieux dédaigne et qui se meurent.

Ce ber, cette berceuse et ce vaste fauteuil
Où nos grand'mères ont, en chantant leurs plaintes,
Endormi tant de pleurs et calmé tant de plaintes,
Gardent du temps passé pieusement le deuil.

Le rouet, auxiliaire et compagnon fidèle
Du métier à tisser, l'ourdissoir à fuseaux,
Les cardes, la quenouille et les fûts de roseaux,
Nous ont vêtus de lin, d'étoffe et de flanelle.

Et surtout cette huche où fermentait le pain,
Ce banc-lit, cette armoire et cette longue table
Que grand-père avait faits, dont les pieds sont d'érable
Et les panneaux de pruche, ou de frêne ou de pin.

Tous ces vieux serviteurs, ces amis de naguère,
Solides et noueux, teintés d'ambre ou de miel,
Dorment abandonnés, auprès des lits à ciel,
Sous les entrants, au fond du grenier solitaire.

A peine quelquefois s'aperçoit-on encor
D'un oeil sec et furtif, qu'ils sont restés en place.
En les voyant, on dit : "Comme tout change et passe!"
Mais qui songe à les rendre à leur ancien décor?...

Ils iront, quelque jour, rejoindre à la coulée
Les restes avilis d'une vieille maison,
Ou l'on brocantera, sans regret ni raison,
Ces témoins d'une grâce à jamais immolée.

Car trop peu de foyers modernes ont compris
L'historique valeur et le charme vétuste
De ces vieux mobiliers au style simple et fruste
Issus d'un bouleau blanc ou d'un merisier gris.

Comme il serait facile aux mains ingénieuses
De leur restituer leur ancienne splendeur,
De ranimer leur âme et leur douce candeur,
Et d'immortaliser leurs formes gracieuses...

Quelques rares amants des âges révolus,
Architectes, sculpteurs, meubliers et poètes,
Sauveront de l'oubli ces trésors qu'on rejette
Où survit le secret des cœurs qui ne sont plus...

Alphonse DESILETS.

Québec, décembre, 1931.

LA NOËL DES BOEUF

Parce qu'à Bethléem il fut, au temps jadis,
Réchauffé par le boeuf et l'âne charitables,
Jésus, chaque Noël, descend du Paradis
Pour visiter les boeufs qui dorment aux étables.

Dès qu'ils ont reconnu l'Auguste Visiteur,
Une puissante joie épanouit leur âme
Et, courbant vers le sol leur front avec lenteur,
Ils adorent l'Enfant que porte Notre-Dame.

Puis, ils parlent. Car Dieu, cette nuit-là, permet
Qu'à des mots presque humains leur lourde voix
Et tout l'obscur esprit que leur chair enferme
Se fait jour et s'exprime en ce langage fruste.

Ils parlent. Simplement ils racontent leur sort
D'esclaves dévoués à l'éternelle peine,
Les jours laborieux qu'ils traînent vers la mort
Sous l'aiguillon souvent teint du sang de leur veine.

Ils disent les travaux dont jouit l'homme ingrat,
Les sillons infinis creusés, pour que la terre
Donne le pain dont nul d'entre eux ne goûtera,
Et les trop rares soins qu'on leur offre en salaire.

Ils ont parlé... Jésus les caresse; joyeux,
Sous Sa petite main frémit leur corps immense,
Une larme d'amour tremble au fond de leurs yeux,
Quand les saints voyageurs s'éloignent en silence.

Louis MERCIER.

NOËL

Le ciel est noir, la terre est blanche,
— Cloches, carillonnez gaîment! —
Jésus est né. La Vierge penche
Sur lui son visage charmant.

Il tremble sur la paille fraîche,
Ce cher petit enfant Jésus,
Et pour l'échauffer dans sa crèche
L'âne et le boeuf soufflent dessus.

La neige au chaume coud ses franges,
Mais sur le toit s'ouvre le ciel
Et, tout en blanc, le chœur des anges
Chante aux bergers : Noël! Noël!

Théophile GAUTHIER.

Le mouvement artistique dans les Cantons de l'Est

“La Voix des Bois-Francis”, de Victoriaville, que dirigent nos amis les artistes bien connus, M. et Mme Camille Duguay, nous apporte les échos du mouvement artistique et littéraire qui se développe actuellement dans la région de l'Est.

La bénédiction et l'inauguration de l'Hôtel de Ville de Princeville le 19 courant, a donné lieu à une jolie fête. La bénédiction a été présidée par M. le Chanoine Poirier, curé de l'endroit. Un magnifique banquet auquel ont pris part de nombreux citoyens de Princeville a été donné à 6.30 heures, et après le banquet, pour couronner la fête, une séance dramatique et musicale eut lieu dans la salle des représentations de l'hôtel-de-ville. La partie musicale était confiée au cercle musical de Princeville, qui a magnifiquement rendu le programme ci-dessous. La partie dramatique fut rendue par le cercle dramatique de la Chorale de Victoriaville qui joua avec entrain, et à la satisfaction générale deux pièces de Joseph Desilets, dont un drame en deux actes. “Un espion dans le Banc d'Oeuvre”, et une comédie en un acte, “60 Minutes Ambassadeur au Japon”. Les applaudissements n'ont pas été ménagés aux musiciens, chanteuses et aux acteurs.

La séance était présidée par M. le Chanoine J.-S. Poirier, curé, et Son Honneur le Maire Lachance.

Un excellent orchestre, comme on en compte dans toutes les petites villes de l'Est, encadrait le programme théâtral de musique choisie. Des soli de violon furent exécutés par Mlle Madeleine Tourigny. Et Mlles Suzanne Nadeau et Yvonne Marchand rendirent avec un art consommé des pièces de Godard et de Back.

Un drame et une comédie du notaire Joseph Desilets, de Victoriaville, furent exécutés avec un succès qui valut à l'auteur et aux interprètes de longs et vifs applaudissements. Nous donnons le détail de la distribution :

UN ESPION DANS LE BANC D'OEUVRE

Drame en deux Actes de Joseph Desilets.

PERSONNAGES

Munshein, alias Moonshine, espion allemand,
Joseph Desilets.
Jean Lachance, caporal conserit, *J. Paul Boisvert.*

Hartman, espion, associé de Munshein,
Emile L'Heureux.
Le Colonel Beauchamp, *Albert Boisvert.*
M. le Curé de St-François, Ile d'Orléans,
Henri Labbé.
Pierre Lachance, père, *Jean Marius Fournier.*
François Dion, lieutenant, *P.-E. Habel.*
Charles Lepage, conserit, *A. Denoncourt.*
Lajoie, hôtelier, *Emile Galarneau.*
Le Lieutenant Jones, *R. Galarneau.*
1er Maçon, *Robert Côté.*
2ème Maçon, *Alfred Rheault.*
Garçon d'Hôtel, *Camille Tardif.*
Soldats : *Henri Richard, Eug. Richard.*
Paroissiens : *E. Patry, J. Rheault, A. Laroche,*
A. Rheault.

Le 1er acte se passe à Québec, dans une salle d'hôtel, et le 2ème acte, à St-François, Ile d'Orléans, à la demeure de Munshein, en septembre, 1916.

60 MINUTES AMBASSADEUR AU JAPON

Comédie en un Acte de Joseph Desilets.

PERSONNAGES

Maxime Boisvert, député fédéral, *Emilio Patry.*
Onésime Beauparlant, député, *Albert Boisvert.*
Maître Labonté, notaire, *Joseph Rheault.*
Dr Sanschagrin, médecin-vétérinaire,
Emile L'Heureux.
Lafleur, tailleur, *Henri Labbé.*
Pitou, messenger au télégraphe, *P.-E. Habel.*
Wong Sing, buandier chinois, *Maurice Binette.*

La scène se passe à Victoriaville, à la demeure de Boisvert, en octobre, 1928.

Ce mouvement artistique régional mérite d'être signalé au grand public de la province. Il révèle l'existence d'écrivains, de compositeurs et d'interprètes de talent qui feraient honneur à nos meilleures scènes de grandes villes. On peut aussi en conclure que le sens artistique est largement développé chez nous et que la vie intellectuelle s'intensifie de jour en jour en province comme dans la vieille Capitale.

A. D.

Le Mariage de Chateaubriand.

par Auguste GALIBOIS

Le malicieux Sainte-Beuve, dans son "Cours sur Chateaubriand et son groupe littéraire" n'a pas manqué de nous parler du "mariage au revolver" de l'auteur du Génie du Christianisme, et d'insinuer certaines histoires désobligeantes à ce sujet.

"Le mariage de Chateaubriand", dit-il, "a été dans le temps, l'objet de procès et d'assertions contradictoires singuliers. Revenu d'Amérique, et à la veille d'émigrer, M. de Chateaubriand épousa au commencement de 1792, Mlle Céleste de la Vigne-Buisson, petite fille de M. de la Vigne-Buisson qui avait été gouverneur de la Compagnie des Indes, à Pondichéry."

Après avoir raconté le mariage selon les "Mémoires d'Outre-Tombe : "Mes sœurs se mirent en tête de me faire épouser Mlle de la Vigne. A peine l'avais-je vue trois ou quatre fois. Elle était blanche, délicate et fort jolie. J'étais tourmenté de la muse. Lucile aimait Mlle de la Vigne, et voyait dans cette union l'indépendance de ma fortune."

— "Faites donc", dis-je.

"Ce mariage n'avait que le mauvais côté du roman." — (Chateaubriand.)

Sainte-Beuve continue en disant que M. Viennet a raconté, dans ses Mémoires, qu'étant entré en service dans la marine en 1797, il commut à Lorient un riche négociant, M. de la Vigne-Buisson et se lia avec lui. Quand l'auteur d'Atala commença à faire du bruit, M. Buisson dit à M. Viennet : "Je le connais. Il a épousé ma nièce et il l'a même épousée de force." Et il raconta comment M. de Chateaubriand ayant à contracter union avec Mlle de la Vigne aurait imaginé de l'épouser comme dans les comédies, d'une façon postiche, en se servant d'un de ses gens comme prêtre et d'un autre comme témoin. Ce qu'ayant appris, l'oncle Buisson serait parti, muni d'une paire de pistolets, accompagné d'un vrai prêtre et surprenant les époux de grand matin, il aurait dit à son beau-neveu : "Vous allez maintenant, Monsieur, épouser ma nièce et pour de bon et sur l'heure!" "Ce qui fut fait."

La vérité sur le mariage de Chateaubriand est un peu différente, mais les détails réels de cette cérémonie sont fort intéressants.

Le révérend Jean-Georges Gilles, ancien curé de Paramé et chanoine honoraire, décédé à Saint-Malo en 1848, à l'âge de 92 ans, racontait aux châtelains du Manoir des Chênes (ancienne propriété des Buisson de la Vigne) quelques années avant sa mort la savoureuse histoire qui va suivre :

"Lorsque je lis les ouvrages de M. Chateaubriand, toutes les belles phrases des Martyrs qui embaument l'encens des chrétiens et le nard des courtisanes romaines, je n'arrive pas à me représenter leur auteur en habit d'ambassadeur, non, ma foi, non! Je le revois tour noir et gringalet, revenant des Amériques, la cervelle bourrée de légendes de sauvages. Il ressemblait encore à l'enfant terrible qu'il avait été

quand son père le surnommait : "Mon petit Franchin" et lui tirait les oreilles parce qu'il se battait avec les galopins. Si le chef de la famille avait été présent, il n'aurait point accueilli le fils prodigue avec des trésors d'indulgence. Il aurait grommelé, en fronçant ses rudes sourcils :

— Eh bien, Franchin, pourquoi n'êtes-vous pas resté à ravigueur sur le Saint-Pierre avec le capitaine "Pinte-de-Vin"? Dans ma jeunesse, je commandais une goélette de course. Faites-en autant, mon garçon, et larguez-moi promptement l'amarre!

— "Et le vicomte serait parti, sans souffler mot, accomplir son tour du monde, sur un trois mâts. Cela ne se passa pas du tout de la sorte avec Madame de Chateaubriand et ses filles. Elles se jetèrent au cou du chevalier en gémissant.

— Ah! Mon Dieu, qu'allez-vous devenir loin des savanes et des bons Indiens? Tout va de mal en pis. Nous sommes à demi ruinés. Les mauvaises gens des clubs de Paris envoient leurs sans-culottes troubler nos villages. Tous nos parents s'en vont.

"C'était vrai, la noblesse courait la poste, fuyait les châteaux incendiés par des bandes de malandrins déguisés en patriotes. Sur la côte, quand il ventait la peau du diable, les ci-devant, déjouant la surveillance des gabelous, s'embarquaient sur des lougres en partance pour les îles anglaises."

Les femmes ont parfois la vue courte : Lucile de Chateaubriand conclut pour tout arranger :

"François a écorné son avoir. Ses propriétés sont presque anéanties par la suppression des droits féodaux. Qu'à cela ne tienne, il se mariera avec une héritière. Il épousera Céleste Buisson de la Vigne et s'en ira défendre le trône et l'autel à l'armée des Princes. Vive le roi!"

"Le chevalier se taisait. Il voyageait dans la lune en rêvassant à Atala. Son génie le tourmentait comme une seconde croissance. Les choses quotidiennes lui parvenaient dans le lointain, à travers le ramage des vagues et des feuilles. C'est pourquoi il laissa faire."

"Depuis des mois, Lucile entretenait sa compagne préférée de son frère cadet, vantant son audace et ses dons poétiques. Aussi le jour où Céleste rencontra le chevalier humant l'air du large sur le sillon, son tricorne à la main, elle le connaissait déjà. Il avait occupé ses songeries à la veillée, quand le grand-père Buisson radotait sur son fauteuil, se croyait encore directeur de la Compagnie des Indes, et prenait les jetons du trictrac pour des piastres."

Il ne faut pas beaucoup d'entrevues pour décider une orpheline qui s'ennuie à choisir un époux. Lucile mène rondement l'affaire. Elle prend la jeune fille par le bras et l'entraîne vers les Nielles désertes. Chateaubriand suit. Il écrit les solitudes d'Amérique et décroche un madrigal. Personne ne s'avise de troubler leurs entretiens de sentiment. Chacun vaque à ses tracasseries, tremblant à midi et conspirant à la brune. Lorsque le chevalier demande la main de sa

petite-fille au vieux Jacques Buisson, il est sûr du succès... Oui, mais il y a les oncles! La romance change de ton. François Buisson et Michel de Vauvert donne dans les idées nouvelles. Il dédaigne les aristocrates et en profite pour traiter le soupirant de "misérable faiseur d'emballes." François Buisson ajoute que ce menu seigneur, dépourvu d'écus, gaspillera les biens de leur pupille : ses cent milles livres s'en iront en fumée. Sa part de la terre de Beauvais-en-Saint-Servan passera en fariboles. On décide d'éloigner Céleste. On l'envoie oublier son beau cavalier au Manoir des Chênes. Il n'est tel que l'air des Champs pour apaiser les coeurs sensibles. L'oncle Buisson l'a conduite, pour la distraire, contempler le domaine. Il s'en vont regarder pousser à la "Grand'Prée", au "Clos des Pies", à la "Croix aux Fèves". L'oncle François sifflotte "*Compère Guilleri*" et la fillette baisse la tête.

"La fermière, la mère Lemarié, qui m'a bien des fois sauvé des gendarmes de la République au fond de sa huche à pain, me confiait tout bas :

— "M'est avis que notre demoiselle est en pénitence!"

"A Saint-Malo l'amoureux s'impatiente. Il a l'esprit de contradiction et complotte un tour de sa façon à l'oncle démocrate. La jeunesse a toujours raison des vieillards. On entre en mars. Le vent sent la primevère, le soleil chauffe les averses. Le chevalier baguenaude par les sentiers, griffonne un tendre billet, glisse quelques franes à un petit gars, et les billets parviennent dans un bouquet ou sous la paille d'une hottée de légumes. Céleste attend."

"Un soir, le chevalier remonta le collet de sa houppe et franchi les remparts avant la fermeture des portes. A la nuit tombée, il heurta le loquet du "Panier Fleuri", et retenait une chambre à l'auberge des colporteurs et des rouliers, à deux pas du Manoir des Chênes. Dès la pointe de l'aube, il faisait le guet dans le chemin des Nouettes, sous le bâtiment qui tenait lieu de grange et se trouvait accolé à l'habitation. Avant que le premier cri du coq éveilla les valets, il imita par trois fois le miaulement de la chouette. Une chandelle s'alluma dans l'ombre. C'était le signal convenu. Le chevalier dressa l'échelle contre la fenêtre de la "gerbière" et Céleste s'échappa, comme dans les comédies italiennes, cependant que l'oncle Français, son bonnet de coton sur les oreilles, ronflait dans son alcôve."

Ils s'attardèrent un peu dans la ravine qui serpente entre les dunes. La servante du "Panier Fleuri" les aperçut s'embrassant à un carrefour. Les laitières à califourchon sur leurs bourriquets, reconnurent Mlle de la Vigne, avec sa mante rose et ses boucles blondes, trottant au bras d'un garçon. A l'Angelus de midi, de la rue aux Herbes jusqu'à la rue de la Vinaigrette toutes les commères de la ville jabotaient la nouvelle.

"Michel de Vauvert, le démocrate, était joué."

"Un prêtre insermenté, bénit sans retard l'union des fugitifs, dans le salon aux boiseries d'acajou de Madame de Châteaubriand, 4 rue des Grands-Degrés. C'était l'ex-chapelain des Bénédictins du Couvent de la Victoire, l'abbé Baudouard. L'idylle fit du tapage et l'oncle de Vauvert entra dans une violente colère. Il se monta la tête avec les citoyens, répétant à tous les échos :

— "Ah! le gredin! Il ne restera pas longtemps dans son pommier! Il accusa le chevalier de rapt, intenta un procès, et réussit à envoyer la jeune femme au couvent de la Victoire, transformé en prison depuis le renvoi des communautés. Au bout de peu de temps, la famille Buisson comprit qu'elle n'avait aucun intérêt à prolonger le scandale. Elle entra dans la voie des accommodement, mais ne voulut pas reconnaître la validité d'un mariage célébré par un chapelain en rébellion avec la loi. Elle exigea que Céleste et Châteaubriand fussent mariés à nouveau par le curé constitutionnel, Alexandre Duhamel, en la cathédrale de Saint-Malo. La cérémonie eut lieu le 19 mars 1792."

"Sans doute, afin de punir l'heureux époux, les Buisson dérogeant à la coutume de Bretagne, stipulèrent sur le contrat que le régime de la communauté de biens ne s'ouvriraient qu'après la majorité de Céleste. Jusqu'à l'âge de vingt-et-un ans, ses revenus devaient être placés et perçus par ses parents. A partir de son émancipation, elle aurait le droit de toucher ses rentes sans autorisation maritale. Toutes les précautions des oncles Buisson n'empêchèrent pas leur brillant neveu de semer l'or pour se conformer à la devise de ses aïeux. Et plus d'une fois, tandis que son mari courtisait les belles madames, Céleste a dû rêver à l'échelle de la "gerbière"...

Ainsi parla le curé Gilles Jean-Georges, dans le récit qu'a transcrit Madame Thérèse Herpin, de Saint-Malo.

Naturellement, Châteaubriand n'a touché mot de cela dans ses "Mémoires d'Outre-Tombe." Il n'a parlé que du procès fait à l'instigation de l'oncle Vauvert. On ne trouve rien non plus, sur ce sujet dans les "Cahiers Rouges" de Madame de Châteaubriand, si intéressants, par ailleurs.

* * * *

Quand on visite Saint-Malo, entre le Fort à la Reine et la Tour Bidouane qui se trouve juste en face, on remarque les "Barraques de la Victoire" ancien couvent du même nom dont Châteaubriand a parlé dans les "Mémoires d'Outre-Tombe". C'est là dans ce couvent transformé en caserne militaire, et que j'ai visitée en 1918, en même temps que je visitais sa maison natale, que Céleste Buisson de la Vigne se retira avec Lucile de Châteaubriand après son mariage avec René, devant un prêtre insermenté.

Au pied des barraques de la Victoire se trouve la plus belle partie de la plage de Saint-Malo. En laissant les remparts, sur l'autre côté de la Tour Bidouane, on voit le parc d'artillerie, humble souvenir des gloires passées. Tout près se trouve le square de Hollande, au centre duquel on voit la statue de Jacques Cartier, par Georges Barreau, statue dont la réplique est à Saint-Roch de Québec.

Du square de Hollande, on peut admirer la belle plage de Dinard et le cap Fréhel et la Porte des Champs de Vauvert où demeurait l'oncle irascible de Céleste Buisson de la Vigne, Michel de Vauvert, le démocrate contre lequel René fit manifestement preuve de son énergie débrouillarde et de son entêtement breton, avec lesquels il réalisa une belle capture, capture qu'il jugea plus tard inutile et même embarrassante.

— Québec, 21 novembre 1931.

Le Sentiment National et le Nouveau Nationalisme⁽¹⁾

Par J.-Oscar Boulanger, avocat, M. P.



M. J.-Oscar Boulanger,
M. P.

Le titre de cette conférence est peut-être prétentieux, mais il peut me servir pour vous parler des "Native Sons of Canada" qui pourraient s'appeler en français les Canadiens de naissance, ou les Canadiens natifs.

Solomon disait, il y a déjà bien longtemps, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Aussi, la Société des Canadiens de naissance, dont j'ai l'honneur d'être le président depuis une dizaine de semaines, ne prétend pas avoir inventé le nationalisme canadien et elle ne s'arroge pas

le monopole du patriotisme et du sentiment national.

J'imagine que le premier nationaliste canadien fut Louis Hébert, le premier défricheur, qui, par un de ses soirs tièdes et doux de l'automne de 1631, contemplant l'humble champ créé par ses peines dans l'encadrement merveilleux du grand fleuve aux reflets chatoyants et des montagnes de pourpre et d'or, se prit à aimer intensément sa nouvelle patrie. Ils étaient des nationalistes canadiens ces bons bourgeois de Québec qui, sous Frontenac et avec sa connivence, émettaient le désir timide de s'administrer eux-mêmes suivant leurs talents et au meilleur de leurs intérêts. Nationalistes canadiens, ces miliciens qui, avec Pierre Lemoyne d'Iberville, accomplissaient cet exploit inouï de se rendre par terre, en plein hiver, de Montréal à la Baie d'Hudson pour y surprendre les Anglais et reculer les frontières de leur pays. Et ces autres dont Montcalm déplorait l'indiscipline, parce qu'ils s'obstinaient à défendre leur pays à leur manière, sans trop se préoccuper des règles savantes de la stratégie et de la tactique, et qui, tiraillant à la canadienne du coteau Sainte-Geneviève, empêchèrent les Anglais d'entrer dans Québec sur les talons de l'armée régulière en déroute! Nationalistes canadiens encore les Chabot, les Dumas et les Dambourges qui, avec leurs Canadiens, aidèrent à Carleton à arrêter les Américains aux barricades de Près-de-Ville et du Sault-au-Matelot, pendant que les marchands anglais, nouveaux venus et non encore enracinés au sol, se mettaient à l'abri dans l'île d'Orléans. Nationalistes canadiens toujours les parlementaires d'autrefois, les tribuns, les journalistes qui conquièrent de haute lutte, une à une, les libertés dont nous jouissons et forgèrent sur l'enclume de la raison et du droit les institutions canadiennes. Et le clergé canadien et les éducateurs canadiens qui veillèrent sur l'âme nationale, conservèrent vivace la flamme des traditions et préparèrent avec amour l'avenir de

la nation! Et les patriotes de 1837-38, si follement téméraires mais si sincères dans leur dévouement à la terre natale!

Aussi bien, la Société des Canadiens de naissance n'a fait qu'entrer dans le grand mouvement nationaliste canadien qui se développe depuis l'origine du pays, et ses animateurs n'ont fait que contribuer une humble goutte d'eau à la rivière, quand ils se sont organisés pour atteindre les buts suivants :

- (a) Exercer une influence non partisane et non sectaire sur le cours des affaires de la Confédération du Canada.
- (b) Créer et fortifier un esprit distinctement canadien et encourager les institutions, la littérature et les arts du pays.
- (c) D'une façon générale promouvoir les intérêts du Canada et des Canadiens.

L'énumération des objets principaux de la société des Canadiens natifs me permet de dire que la Société des Sciences, Arts et Lettres de Québec qui me fournit, ce soir, l'heureuse occasion de parler à un auditoire si distingué et si cultivé, accomplit une belle oeuvre nationale en encourageant la production littéraire et artistique des gens de chez nous. C'est par sa culture et ses arts, plus que par sa force et sa richesse, qu'une nation affirme son caractère national, établit sa réputation et son prestige et s'assure une place immortelle dans l'histoire. Albani a fait plus pour faire connaître le Canada à l'étranger que toutes les visites officielles de nos ministres et de nos maires.

La jeune nation canadienne a besoin de cette affirmation de maturité intellectuelle pour prendre pleinement conscience d'elle-même. Votre société fait donc oeuvre de véritable nationalisme canadien en vivifiant et orientant le mouvement scientifique et artistique en notre pays et elle mérite les félicitations et la reconnaissance de tous les Canadiens. Me serait-il permis d'ajouter que dans ce domaine notre Société suit la vôtre de loin. Depuis notre fondation nous demandons que notre histoire et notre littérature soient mieux enseignées dans nos écoles et que on y fasse mieux connaître les oeuvres de nos artistes. Tout en admettant le désavantage du milieu et le manque de facilités pour la formation artistique dans un pays jeune et relativement pauvre, nous demandons au public canadien de se débarrasser de ce curieux sentiment d'infériorité qui nous porte toujours à douter des nôtres, sinon à les dénigrer, et de donner ses faveurs à nos littérateurs, sculpteurs, architectes, peintres, musiciens, même s'ils n'ont pas encore atteint ce degré de fini et de perfection que peuvent avoir quelques rares Maîtres du Vieux Monde.

Après cette digression je reviens à l'organisation de la Société des Canadiens de naissance. Chose à souligner, ce n'est pas dans la province de Québec, où l'on est Canadien de naissance dans une propor-

(1) Conférence donnée le 5 décembre devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

tion de 92 pour cent et de langue française dans une proportion de 80 pour cent, que cette Société a vu le jour, mais parmi les Canadiens de langue anglaise, dans la province de la Colombie Anglaise, où la proportion des Canadiens de naissance est probablement la plus faible de toutes les provinces. L'idée d'une société fraternelle nationale fut conçue par Monsieur A. M. Jones, de Victoria, qui, le 12 avril 1921, réunit un groupe d'amis chez lui et avec eux jeta les bases de l'Association. Le premier février 1922 on rédigea et signa ce qu'en style légal on appelle un mémoire de conventions, — je vous en ai lu des extraits il y a un instant, — et, le 10 février 1922, la Société recevait son existence légale, c'est-à-dire sa charte d'incorporation, du gouvernement du Canada.

Les signataires de la demande de charte, c'est-à-dire les fondateurs de la société étaient :

Wm. M. Ivel, chimiste.

Hon. Archer Martin, juge Cour d'Appel, C. A.

Robert D. MacLachlan, fonctionnaire civil.

Isaac Byers, fonctionnaire municipal.

James Dakers, chaudronnier.

Arthur C. Pike, ingénieur.

Alex. W. Staples, avocat.

Ernest A. Hall, médecin chirurgien.

John O. Dunford, agent de change.

Wm. Duck, avocat.

Geo. Cameron, manufacturier.

Angus McInnes, dentiste.

Robert McInnes, instituteur.

Patrick O'Hara, agent.

Fred Meller, peintre d'enseignes.

Le premier président général fut l'honorable juge Archer Martin, de la Cour d'Appel de la Colombie Anglaise.

Vous avez dû remarquer la diversité des occupations des fondateurs qui vont de la magistrature au plus haut tribunal provincial à l'humble mais honorable métier de peintre d'enseignes. C'est la preuve du caractère fraternel et démocratique de la Société et, à la grande convention annuelle d'icelle, qui sera tenue à Québec, l'été prochain, on verra des Canadiens venant des quatre coins du pays et appartenant à toutes les classes sociales fraterniser ensemble dans le meilleur esprit possible et exprimer leur opinion en toute candeur sur les plus graves questions d'intérêt public, ayant tous un seul objet en vue, le bien, l'avancement et le bonheur de leur pays.

D'ailleurs, l'idée fondamentale qui inspira les fondateurs de la Société fut celle de trouver, au-dessus des différences d'origine, de religion, de parti, d'occupation et de résidence, un terrain d'entente sur lequel les citoyens nés au Canada pourraient s'unir et s'entendre pour travailler pour le bien commun du pays et y faire régner la paix, la concorde et l'harmonie. Nos fondateurs ont pensé qu'à côté des sociétés qui unissent en groupes fermés les citoyens de ce pays suivant leur origine raciale, il pouvait y avoir une grande société nationale et patriotique ouverte à tous les Canadiens sans distinction et destinée à les faire mieux se connaître et à développer l'esprit et le caractère canadiens en suivant le fils conducteur des traditions ancestrales.

Les exemples illustrent les préceptes. Qu'il me soit permis de citer comme exemple de la largeur de

vues et de la bonne entente vraiment canadiennes qui règnent dans cette société, où les Canadiens de langue française ne sont encore qu'en petit nombre, l'élection de votre humble serviteur comme président général à la convention tenue à Toronto, en août dernier.

Les Canadiens Natifs ont une devise : Canada First, le Canada d'abord. On nous l'a empruntée, il n'y a pas longtemps, et le succès obtenu par les emprunteurs doit nous démontrer ce que l'on peut faire avec un cri de ralliement bien lancé et bien exploité et qu'un appel au sentiment national a toujours chance d'être entendu. Voilà pourquoi je suis convaincu que le mouvement des Canadiens natifs qui s'appuie sur le sentiment national et tend à accroître la confiance des Canadiens en eux-mêmes et en leur pays, est destiné à prendre une grande importance, à exercer une influence considérable sur la marche des affaires publiques et à jouer un rôle prépondérant dans l'accomplissement de la destinée de la nation.

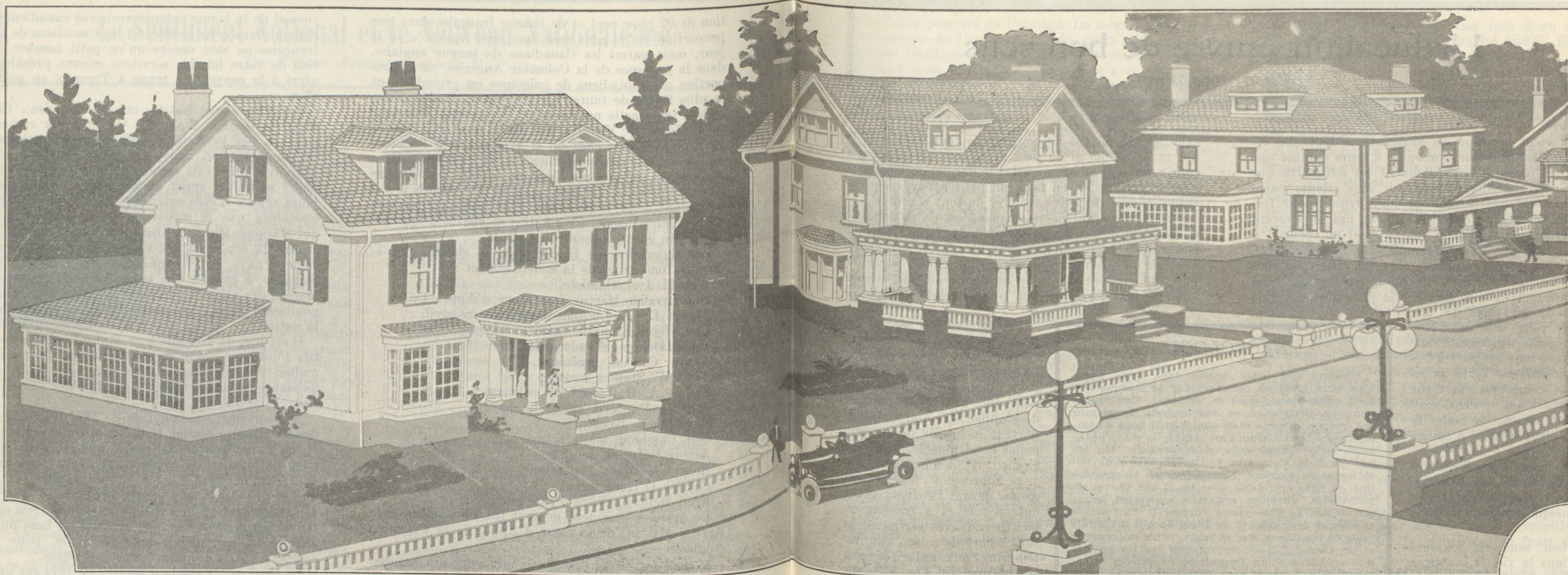
Il est bon de dire que leur devise les Canadiens natifs l'ont sans doute empruntée à leur tour à la Canadian National Association qui, vers 1874, donna naissance au mouvement "Canada First" et au "Canada First Party".

Le mouvement nationaliste de 1874 peut être à bon droit considéré comme l'ancêtre du mouvement actuel des Canadiens natifs, plutôt que cet autre mouvement nationaliste du commencement du siècle présent, dont l'action paraît avoir été principalement politique et qui, après une guerre brillante et sans merci contre un parti, à l'exception notable de trois ou quatre de ses membres, succomba dans les bras du parti adversaire, aux délices de Capoue ou, pour parler comme les Anglais, aux "sweets of office".

Le parti du "Canada d'abord" de 1874 eut une brève et brillante carrière ; il servit à éveiller le sentiment national et prépara l'opinion publique aux réformes importantes qui se sont accomplies depuis. Il publia deux journaux à Toronto, un hebdomadaire, la "Nation" et un quotidien le "Libéral" qui se firent remarquer par leurs idées avancées et la qualité littéraire de leur rédaction. Pendant un certain temps il compta dans ses rangs l'éminent Canadien que fut l'honorable Edward Blake qui, dans un discours à Aurora, le 3 octobre 1874, préconisa entre autres choses, la fédération de l'Empire, — ce que nous avons depuis 1926 — déclara qu'il était impossible de nourrir un sentiment national sans que le Canada ait les attributs nationaux, décrivit les Canadiens comme quatre millions de Britanniques qui n'étaient pas libres et réclama pour le Canada le droit de faire ses propres traités, afin de ne pas être entraîné dans des guerres occasionnées par une politique dans laquelle il n'a rien à dire.

Un autre de ses membres, journaliste, philosophe, économiste et littérateur de renom, président du National Club, Goldwin Smith, affirmait carrément, au grand scandale des timorés, des échines pliantes et des âmes coloniales de ce temps-là — et il y en a encore de nos jours qui manquent de foi en leur patrie — sa croyance à l'indépendance éventuelle du Canada par émancipation graduelle.

(A suivre)



Genre de maison construites Boulevard des Alliées situé dans la partie la plus résidentielle de Québec.

LE MEILLEUR PLACEMENT À FAIRE À QUÉBEC.

CE SITE est près du centre de la ville, et à proximité de l'Eglise et des écoles. La rue de la Couronne et la 1ère Avenue qui est sa continuation vous y conduisent directement, les tramways et tous les services de la ville y sont installés.

LE BOULEVARD DES ALLIÉS conduit à la nouvelle entrée du Parc de l'Exposition de Québec, où des améliorations ont été faites pour au-delà de \$500,000.00 et qui se continuent encore actuellement. Ces lots voisins du plus beau parc de la ville, et traversés par la rivière Lairet, offrent un endroit idéal pour résidences privées. La propriété y prendra toujours de la valeur.

CETTE SUBDIVISION est la seule du genre à Québec où la construction est réglementée de manière à avoir de l'espace. Les résidences sont distancées tel qu'illustrées plus haut, donnant une plus-value aux propriétés qui s'y construisent.

TOUS NOS LOTS, sans exception, ont une valeur immédiate. L'achat de ces terrains, est le meilleur placement à faire à Québec, soit pour construire ou revendre.

Pour tout renseignement s'adresser à :

EUDORE CARON

BUREAU: 421, rue St-Paul, Chambre 6,

Téléphone 4-4551

QUEBEC

L'éducation, œuvre de bon sens

Par J.-H. COULOMBE

D'où vient que tant de mamans, en dépit des efforts qu'elles font pour procurer à leurs enfants une éducation parfaite, n'obtiennent en définitive que des résultats médiocres ? C'est sans doute parce qu'elles n'ont pas le tour de main requis pour former des caractères, qu'elles ne sont pas au courant de la vraie méthode, celle qui va droit au cœur.

Il ne faut pas se le dissimuler : à l'époque difficile où nous vivons et parmi toutes les crises que nous traversons, la crise de l'éducation est une de celles qui marquent dans le moment le plus d'acuité. Elle qui marquent dans le moment le plus d'acuité. Elle est reconnue universelle, elle sévit dans tous les pays à l'état épidémique. Voilà pourquoi se complique la tâche des parents qui veulent, malgré vents et marées, rester fidèles à leur devoir d'éducateur.

C'est pour les parents et en particulier pour les mamans, que nous allons formuler quelques règles de bon sens.

Le bon sens est toujours utile dans la vie. Il constitue la philosophie de l'homme sage, pondéré, réfléchi. Quand il s'agit d'éducation, il devient surtout l'indispensable clef de voûte sans laquelle ne pourrait se soutenir la charpente des plus heureuses théories. Or, il semble que ce soit précisément dans ce domaine qu'on l'utilise le moins. On cherche midi à quatorze heures, on donne sa confiance à des méthodes "ultra modernes" encore insuffisamment éprouvées, méthodes soi-disant rationnelles, scientifiques, psychologiques, pourvues d'un tas de références, et qui ne valent pas sous leurs épithètes grandiloquentes l'usage de la simple réflexion personnelle.

Nous devons d'abord traiter l'enfant en enfant. N'exigeons pas de lui ce que nous exigeons de l'adulte. L'enfant ne sait, comme l'adulte, raisonner ni agir. Lui demander ce qu'il n'est pas en son pouvoir de donner, c'est violenter sa nature, quelquefois même le désorbiter et, comme conséquence, le rendre moralement malheureux toute sa vie.

Prenons bien garde d'en faire le centre du foyer

familial. Le mettre au courant de tout, même de ce qui ne le touche ni de près ni de loin, le laisser discourir sur tout et lui accorder le dernier mot en tout, c'est le gâter, c'est en faire un petit roi tyran qui se croira permis de tout savoir et de tout régenter.

Un grave défaut des mamans, c'est de parler trop et de façon inconsidérée, devant les enfants. Dans la classe aisée, la fillette est souvent admise aux visites que fait ou que reçoit sa mère. Elle entend parler de tout, elle comprend ou elle ne comprend pas, elle interprète tant bien que mal, puis conclut à sa manière.

Ces bavardages sont d'ailleurs rarement anodins. Quand ils n'éveillent pas précocement dans l'âme enfantine des instincts qui ne demandent que l'occasion pour se développer et s'imposer, ils portent encore un défaut non moins condamnable, j'entends l'esprit de dénigrement. On juge librement hommes et choses devant l'enfant, on accuse à tort et à travers, on s'en prend avec acrimonie et sans ombre de raison aux institutions, aux autorités, aux supérieurs. Et l'on s'étonne après cela que l'enfant devienne impertinent. C'en est pourtant bien assez pour fausser sa mentalité et mal former sa conscience.

Trop souvent aussi, on conduit les enfants dans des lieux qu'ils ne doivent pas fréquenter, notamment au cinéma. Le cinéma, tel qu'on l'exploite de nos jours, est la plus grande école populaire de perversion. Racolage mondain, danse lascive, vol habilement ourdi, nudité excitante, meurtre "finement" trousse... passent tour à tour sur l'écran. Il en faut moins certes pour éveiller dans le cœur des enfants des goûts dépravés et des désirs dangereux.

Voici un fait que relatait récemment un journal éducatif :

"Une petite fille de cinq ans avait été menée dans l'un des grands magasins de l'ouest de Montréal, lors d'une exposition de jouets, pour y acheter une poupée. Il y avait là des poupées fastueuses, qui coûtaient des prix fous. La petite, qui ne manquait pas de goût, jeta tout de suite son dévolu sur l'une des

NÉCROLOGIE

L'auteur des idées émises dans cette page, n'est plus. C'est un collaborateur de marque que perd notre revue, dans sa personne. Les éducateurs en particulier, se souviendront longtemps des écrits nombreux mais concis qu'il nous a communiqués, tous marqués au coin de la saine pédagogie et de l'expérience professionnelle. En effet, feu J.-H. Coulombe fut un éducateur de vocation et de carrière. Nous avons eu la consolation de nous entretenir avec lui, à son chevet de poitrinaire, quelques semaines seulement avant son départ pour le grand voyage. Il était calme et résigné à la volonté de Dieu, en qui il mettait toute sa confiance. Sur sa table, entre un crucifix et un chapelet, quelques volumes sur les problèmes scolaires et un formulaire de prières attestaient de son amour pour l'enseignement et de sa foi vive dans la miséricorde divine. Il n'est plus, hélas ! Nos lecteurs regretteront l'absence de ses articles, mais non toutefois sans avoir l'avantage de le lire encore dans une autre étude qui paraîtra dans le numéro du "Terroir" de janvier. Il nous l'adressait quelques jours à peine avant sa mort : c'est le chant du cygne. Feu M. Coulombe avait fait des études classiques au Séminaire de Joliette et commerciales à l'École des Hautes Etudes Commerciales à Montréal. Successivement, il fut professeur à l'Université McGill, à l'École Commerciale Côté, de St-Hyacinthe, et à l'École de Commerce de Sherbrooke. Il a aussi fourni à la presse du pays et principalement à plusieurs revues commerciales, une foule d'études remarquables et remarquées. Quelques-unes ont même eu l'honneur de la reproduction dans des revues européennes. A Madame Coulombe et à sa famille éplorée, nous offrons nos vives condoléances en même temps que l'humble obole de nos ferventes prières pour le repos de son âme. Qu'il dorme dans la paix du Seigneur !

G. E. M.

plus belles poupées de l'étalage. La mère n'avait pas les moyens de l'acheter, elle fit choix d'une petite poupée relativement bon marché et voulut la faire accepter à sa fillette, qui la repoussa avec dédain et déclara en trépignant : "Je veux l'autre!" La mère acheta tout de même la petite poupée et s'avisait de sortir. Aussitôt l'enfant de pousser des cris : "J'veux pas de celle-là, je l'aimerai jamais." La mère se fâcha, l'enfant fut fouettée et quitta le magasin toute larmoyante."

Qui est la vraie coupable dans cette scène ? Evidemment la mère. C'est elle qui aurait dû être fouettée pour avoir amené là cette petite qui devait de toute nécessité préférer les belles poupées aux laides, et dont on ne pouvait pas attendre qu'elle eût, à cinq ans, la sagesse et le courage de vaincre sa préférence.

Ces scènes-là, sous une forme ou sous une autre, se renouvellent tous les jours : par je ne sais quelle imprévoyance, on met l'enfant dans une situation qui ne peut pas ne pas faire naître en lui des désirs ou irréalisables ou mauvais ; après quoi l'on trouve étrange, on se formalise même qu'il ait ces désirs et veuille à tout prix les réaliser : manque de bon sens.

La plupart des mamans demandent à leurs enfants une entière confiance. La chose est fort louable. Cependant, ne sont-elles pas les premières à abuser de leur crédulité ? Il ne se passe pas de jour qu'elles ne leur débitent des faits invraisemblables, qu'elles se voient forcées ensuite de démentir, ou bien encore qu'elles ne leur racontent des histoires de brigands, de loups-garous, de croquemittains, de bonhomme sept heures, de toutes ces sornettes qui débilitent de frêles imaginations et excitent parfois de redoutables phobies.

Les parents réclament de leurs petits, obéissance et respect. Rien de plus légitime s'ils sont eux-mêmes respectueux et soumis aux lois. Mais, ne leur arrive-t-il pas trop souvent de commander à la légère, d'excuser une faute qui doit être réprimée, ou de sévir lourdement pour une simple maladresse ! N'étaient-ils pas eux-mêmes, devant cet observateur impitoyable qu'est l'enfant, des défauts qui le choquent pro-

fondément ? On demandait un jour à un enfant : "Pourquoi ton père t'a-t-il fouetté hier ?" Et le petit de répondre en haussant les épaules : "Parce qu'il est grand et que je suis petit ! Attendons ; je serai moi aussi grand et fort un jour, et mon tour viendra alors de fouetter." Ne pointe-t-il pas là dans un vice d'éducation ? Oui, et l'enfant le souligne parfaitement bien.

S'il faut punir, que la punition découle aussi naturellement que possible de la faute commise et qu'elle lui soit proportionnée. Les punitions ne sont pas toujours efficaces en matière d'éducation. Souvent elles aigrissent ; plus souvent encore elles portent à la rancune et font jouer de l'hypocrisie. On ne doit y recourir qu'après avoir épuisé tous les autres moyens de correction plus humains.

Toutes ces remarques s'appliquent à l'éducation morale. Quant à l'éducation intellectuelle, il y aurait encore plus à dire. A d'autres viendra peut-être un jour, l'occasion d'en parler. En attendant, laissons les pédagogues officiels et les fabricants de programmes à leur lourde responsabilité.

Ainsi, la première chose que les parents, que les mères doivent faire pour élever leurs enfants, c'est d'apprendre à les connaître, c'est de les observer et de les étudier. La seconde, c'est de se surveiller continuellement eux-mêmes. En s'efforçant à bien éduquer leurs enfants, ils continuent et parachèvent leur propre éducation. Ce qui donne aux pères, aux mères de famille, une supériorité sur les célibataires ou sur les époux sans enfant. C'est aussi ce qui les protège contre toutes ces habitudes d'égoïsme inconscient si pénibles pour les voisins. Ils recueillent ainsi, pour le bonheur de leur foyer, le fruit de leurs efforts.

Que pères et mères s'appliquent donc chrétiennement à leur tâche, sans oublier cette vérité essentielle que l'oeuvre éducative n'est pas une improvisation, conçue au jour le jour, suivant l'inspiration ou le caprice du moment, mais une oeuvre de longue haleine, dirigée et vivifiée par ce don si précieux qu'on appelle le bon sens.



Le Père Noël faisant sa tournée annuelle.

L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

I—Conférence de M. L'Heureux.

“Que pouvons-nous attendre de l'Etat dans le domaine économique”? Telle était la question posée par M. Eugène L'Heureux, avocat et journaliste, devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, samedi, le 21 novembre dernier.

Cette question, fort intéressante en soi, l'est davantage dans les circonstances, puisqu'actuellement le monde entier souffre et se plaint “de la crise”, — bref, du déséquilibre économique, — et qu'il demeure presque effaré devant sa persistante acuité. Question “pratique” puisque ses réponses départageront les responsabilités des gouvernants et des gouvernés, fixeront davantage les limites d'action, et préciseront les tâches à entreprendre, de part et d'autre.

M. L'Heureux indique d'abord généralement les trois devoirs principaux de l'Etat : la prévoyance, l'assistance et la substitution. Puis, après avoir démontré la vérité de ces trois propositions, il suggère quelques moyens à prendre pour assurer dans l'avenir, l'équilibre économique. Nous résumons, de mémoire, quelques-uns de ces moyens :

A — Dans le domaine agricole.

1o Diriger les nôtres vers la terre, et donc réagir contre leur tendance à désertir la vie des champs pour celle des villes;

2o Magnifier le rôle du cultivateur, s'ingénier à lui faire aimer le travail agricole, l'instruire des choses de sa noble profession, le diriger pour qu'il retire de la terre tout ce qu'elle peut donner, bref améliorer sans cesse le sort du cultivateur, parce que seul le retour à la terre et à l'agriculture bien comprise ramènera le monde à l'équilibre économique durable.

B — Dans le domaine industriel.

1o Professer une doctrine suffisamment souple et large afin de pouvoir l'appliquer aux circonstances changeantes de l'industrie et du commerce.

2o Développer le plus possible l'initiative personnelle et créer l'émulation.

3o Favoriser l'initiative personnelle par tous les moyens pratiques, car “le rôle du Canadien français sur la terre d'Amérique, dit M. L'Heureux, en terminant, mérite beaucoup mieux que la servitude économique.”

Avons-nous besoin d'ajouter que M. L'Heureux a rendu hommages, au cours de sa conférence aux autorités gouvernementales pour les procédés qu'elles s'ingénient heureusement et sans cesse à trouver depuis nombre d'années, soit dans le domaine agricole, soit dans le domaine industriel en faveur de la classe laborieuse, et partant, que cette conférence n'avait rien du ton critique ou frondeur... Il ne s'agissait

pas alors, pour M. L'Heureux de détruire... mais d'aider à construire... bref, d'y aller de son effort personnel, de ses suggestions, dans l'intérêt de la collectivité.

Ainsi, M. L'Heureux s'est vu applaudir sans hésitation par toute l'assistance, dont plusieurs invités d'honneur; non seulement sa conférence l'a fort intéressé, mais le ton avec lequel il l'a présentée, lui a plu.

II — Concert Auguste Descarries.

M. Descarries donnait un concert, au Château Frontenac, le 24 novembre, avec le concours de M. Antonio Lamontagne.

Le pianiste virtuose canadien n'a pas craint de mettre à son programme les plus grandes oeuvres du répertoire pianistique. Aussi, les amateurs de belle musique furent enthousiasmés par sa compréhension des auteurs qu'il a interprétés, par son jeu sûr et net, et par son sens très remarquable des nuances et du rythme.

En notant ce concert, nous avons moins le désir ou la volonté d'en préciser la qualité supérieure, que de poser la question suivante, à la suite de notre ami M. Bernier de “l'Événement”, “Pourquoi ne pas encourager les artistes canadiens qui le méritent”? POURQUOI ce soir-là, la salle du Château n'était-elle qu'à moitié remplie?

Après le concert, quelqu'un qui regrettait comme tout le monde, l'absence de trop de nos gens, disait avec malice : “Il faudrait jouer une bonne farce aux nôtres. Par exemple, faire grand tapage autour de la venue à Québec d'un grand artiste. Avoir soin d'affubler son nom d'une consonnance russe, allemande ou quelque chose comme cela. Avoir soin également de maquiller notre homme pour qu'il conserve “sa personnalité d'étranger” — son incognito — jusqu'à la fin du concert. Puis, à la dernière pièce, devant une salle à déborder et un auditoire en délire — car s'il s'agit d'étranger... la salle serait débordante et l'auditoire délirerait — à la dernière pièce, disait notre homme, le grand artiste enlèverait perruque et maquillage, puis apprendrait à ses compatriotes qu'il est tout simplement de Montréal ou de Québec”...

Nous avons convenu avec notre homme, “que ce serait une bonne farce”, en vérité! Mais dont les leçons seraient cruelles pour plus d'une raison.

D'abord, nos gens apprendraient jusqu'à quel point nous sommes apathiques quand il s'agit des nôtres et gogos quand il s'agit d'étrangers, ces dernières venant ici faire leur bourse aux détriments de nos artistes : Ensuite nos gens réaliseraient jusqu'à quel point nous sommes préjugés, lorsqu'il s'agit de nos artistes, puisqu'il suffirait pour eux de prendre un nom russe ou scandinave!... pour faire une salle débordante et un auditoire vibrant!...

Pour une farce, c'en serait une bonne !

Pour une leçon, c'en serait une, non moins bonne !

Posons à nouveau la question : *“Pourquoi ne pas mieux encourager les artistes canadiens qui le méritent ?”*

III — *Le chansonnier canadien de M. Allaire.*

Nous avons reçu avec un très vif plaisir le Chansonnier Canadien de M. Uldéric Allaire, de Victoria-ville.

Nous l'avons parcouru et nous n'avons pu nous empêcher de trouver considérable et pratique la tâche accomplie par l'auteur.

Le Chansonnier Canadien de M. Allaire contient cent quatre-vingts chansons de chez-nous. C'est dire qu'il suppose un travail de plusieurs années, travail de recherches minutieuses et de compilation soignée. Il peut rendre de réels services à une foule de gens qui, désireuses de remettre à l'honneur la chanson française et nos vieilles chansons, y pourront trouver celles de leur choix et à la portée de leur voix. Ainsi, dans les foyers, aux jours des réunions de familles ou d'amis, ce chansonnier faciliterait la partie “programme musical”, en assurerait peut-être même la qualité... L'on saurait mieux quoi chanter... et partant, l'on entendrait peut-être moins de balivernes et de niaiseries déconcertantes!...

Dans les écoles, ce chansonnier habituerait les jeunes aux réelles beautés, — inconnues de la plupart d'entre eux, aujourd'hui, — de la chanson canadienne. De ce fait, nous préparerions mieux les générations montantes... à savoir choisir leurs chansons et à apprécier d'avantage *celles de chez-nous.*

M. Allaire a fait oeuvre utile et patriotique et nous l'en félicitons. Il nous appartient maintenant de faire notre part, soit de l'encourager en propageant la nécessité de son livre...

L'Association des Chanteurs de Québec a déjà fait connaître à ses membres, le Chansonnier Canadien de M. Allaire. Plusieurs d'entre eux, nous assure-t-on, en ont fait l'achat. L'Association elle-même en a fait l'achat d'un exemplaire par lequel elle entend commencer sa bibliothèque... POURQUOI, n'y aurait-il pas de nombreux imitateurs? L'auteur ne s'en plaindrait pas, croyons-nous... les acheteurs s'en trouveraient bien... et la chanson canadienne beaucoup mieux!...

IV — *Activités Artistiques.*

Au moment de clore ces notes, on nous signale de nombreuses activités artistiques qui viennent d'avoir lieu ou auront lieu, ici ou là, à Québec et dont le public québécois aura sans doute voulu profiter largement.

Ainsi, à Limoilou, les paroissiens bénéficièrent d'un vrai régal de musique à l'occasion de la fête de la Ste-Cécile.

A St-Malo, MM. Emile Laroche, ténor, Omer Létourneau, pianiste, J. Oscar Paquet, folkloriste, Edwin Bélanger et Mlle Thérèse Coulombe se sont fait entendre dans la salle paroissiale, dans un grand concert organisé le 24, au profit des familles pauvres que secourt la conférence Marie de l'Incarnation.

A l'Université Laval, le conseil général des étudiants avait fixé pour le 26 novembre leur “journée universitaire annuelle”, dont le programme serait encore très intéressant à reproduire au long. A l'occasion de leur “Journée”, les étudiants ont donné une émission au poste C.H.R.C., dont le public garde encore un excellent souvenir.

A St-Dominique, concert Roméo Jobin pour le 26 novembre, avec Mlle Cécile Kirouac, pianiste. Encore un évènement artistique dont il faudrait dire beaucoup de bien.

Enfin, vers les mêmes dates, grand concert au Château Frontenac par la Symphonie de Québec, direction Robert Talbot, avec le concours de deux artistes canadiens, MM. Roméo Jobin et Jules Payment.

Comme on le voit, la vie artistique a été très active à Québec, en novembre dernier. L'énumération ci-dessus le prouve abondamment, encore que cette énumération soit très incomplète.

Et si l'on tient maintenant compte du nouvel essor que semble vouloir prendre l'École de Musique de l'Université Laval et également des activités particulières des autres groupements qui s'occupent de chant ou de musique ici en ville, il est certain que les artistes ou artistes amateurs ne chômeront pas cet hiver.

V — *Félicitations.*

Nous félicitons les membres de l'Association des Chanteurs d'avoir assisté en aussi grand nombre au concert Descarries-Lamontagne.

Sur la demande d'un groupe d'étudiants de Laval, l'Association avait recommandé ce concert à ses membres et ceux-ci ont répondu à l'invitation.

C'était pour eux une des meilleures façons d'encourager les nôtres à l'oeuvre poursuivie par les organisateurs de ce concert : “aider à quelques étudiants à terminer leurs études.”

— Québec, 2 décembre 1931.

N. B. — On nous a déjà demandé pourquoi nous n'avions pas soufflé mot de tel ou tel concert, etc. — D'abord, il est facile d'envoyer les deux cartes d'invitation... qui s'envoient en pareil cas, si l'on veut que nous assistions à tous les concerts.

Que dites-vous, là?

“L'argent est rare”. “Les chômeurs sont nombreux à Québec”.

Que dites-vous là, mon ami?

La scène se passait pas plus tard que vendredi dernier, vers les 4 heures 30 de l'après-midi, en face d'un théâtre de cette ville. (Québec). C'était à la sortie après une représentation; on s'écrasait, les portes n'étaient pas assez grandes pour laisser sortir toute cette foule qui se déversait sur la rue et l'encrobrait à perte de vue. Allez-vous dire encore que l'argent est rare, que le chômage règne à Québec?

Soyons de bon compte. L'argent ne peut être rare quand on en a jeter par les fenêtres aux théâtres, aux tavernes, aux amusements de tous genres.

Combien de “quêteux” pouvaient se trouver dans cette foule!

Moeurs électorales d'antan

Traduction de l'anglais par J.-B. Côté.

Ceux qui aiment à observer les moeurs électorales de nos jours seront intéressés, j'en suis sûr, par cette page pleine de saveur du fin conteur anglais, Charles Dickens, décrivant une période électorale en Angleterre, il y a cent ans.

... "Lutte en esprit, eh," dit le petit homme, vous pouvez m'en croire, nous avons ouvert pour nos amis seulement, tous les débits de boisson, ne laissant à nos adversaires que les *shops* de bière. Coup de maître, cela, mon ami, hein ?

Le petit homme sourit avec complaisance du résultat et prit une prise de tabac.

"Et quelles sont les probabilités du résultat de la lutte ?" demanda M. Pickwick.

"Bien douteuses, mon cher Monsieur ; plutôt douteuses". Les gens de Fizkin détiennent trois cent-trente voteurs au violon.

"Au violon ?" dit M. Pickwick, étonné de ce coup de maître.

"Ils les gardent là jusqu'au temps où ils en auront besoin", continua le petit homme. "Le résultat de ceci, voyez-vous, c'est de nous empêcher de communiquer avec eux, et même si nous pouvions le faire, ce serait inutile vu qu'ils les tiennent saouls dans ce but." Très habile, l'agent de Kizkin. Très habile, vraiment.

M. Pickwick ouvrit de grands yeux, mais ne dit rien.

"Nous sommes confiants cependant", dit M. Perker, baissant la voix dans un murmure. "Nous avons donné un thé ici hier soir. Quarante-cinq femmes, mon cher Monsieur. Chacune reçut une ombrelle verte en partant."

"Une ombrelle ?" dit M. Pickwick.

"C'est un fait, mon cher Monsieur. Quarante-cinq ombrelles à sept shillings six deniers chacune. Toutes les femmes aiment les parures. Extraordinaire, l'effet de ces ombrelles. Sommes assurés du vote de leurs maris et de la bonne moitié de leurs frères. Ça l'emporte sur les bas, les flanelles voyantes et toutes ces sortes de choses. Mon idée, cela, mon cher Monsieur, entièrement. Pluie, soleil ou grêle, vous ne pouvez faire une demi-douzaine de verges dans la rue sans rencontrer une demi-douzaine d'ombrelles vertes." Et le petit homme se tordit de bonheur...

Le bruit et le brouhaha sur la place publique le lendemain matin étaient suffisants pour enlever toute distraction de nature étrangère à la prochaine élection. Le roulement des tambours, le souffle des cornets et des trompettes, les cris des gens, le piétinement des chevaux retentirent dans les rues dès les premières heures du jour ; une rixe par-ci par-là entre les tirailleurs légers des deux partis animait les préparatifs et en variait agréablement le caractère.

"Eh, bien, Sam," dit M. Pickwick à son valet qui apparut à la porte de sa chambre à coucher juste au moment où il finissait sa toilette, "tout le monde est en vie aujourd'hui, je suppose ?"

"Un vrai *sport*" répliqua Weller ; "nos gens rassemblés au Town Arms ont la voix rauque d'avoir crié."

"Ah, dit M. Pickwick ; ils semblent donc bien dévoué à leur parti, Sam ?"

"N'ai jamais vu autant de dévotion dans ma vie, Monsieur".

"Energique, hein", dit encore M. Pickwick.

"Inouïe", répliqua Sam ; "je n'ai jamais vu de gens autant manger et boire. Je m'étonne qu'ils n'en crèvent pas."

"C'est la gentillesse native, mais mal inspirée du peuple ici", remarqua M. Pickwick.

"Vraisemblablement", répondit Sam.

"Ils semblent être de gais, gentils, courageux et frais gaillards", dit M. Pickwick en regardant par la fenêtre.

"Très frais à présent", répliqua Sam. Moi, et les deux valets de l'hôtel avons fait jouer la pompe sur les électeurs indépendants qui ont soupé ici hier soir."

"Arrosé les électeurs indépendants !" s'écria M. Pickwick.

"Mais oui. Ils dormirent tous là où ils tombèrent ; ce matin nous les avons traînés un par un sous la pompe. Ils sont maintenant en superbe condition. Un shilling par tête, le comité paya pour ce travail."

"Comment de telles choses peuvent-elles arriver ?" s'écria M. Pickwick étonné.

"Cela n'est rien" dit en riant le domestique. "La veille au soir de la dernière élection ici, les adversaires payèrent la fille de comptoir de la buvette pour falsifier le brandy de quatorze électeurs."

"Que veux-tu dire par falsifier le brandy ?" demanda M. Pickwick.

"En mettant du laudanum dedans", répliqua Sam.

"Une vraie bénédiction. Ces voteurs ne sortirent de leur sommeil que douze heures après l'élection. On porta un homme au bureau de scrutin dans un camion par manière d'expérience, mais inutilement, il ne put voter, de sorte qu'on dut le ramener et le remettre au lit."

"Pratiques étranges ceci" réfléchit M. Pickwick tout haut.

"Pas aussi étranges de moitié qu'une circonstance miraculeuse dans laquelle se trouva mon père un jour dans cette même ville", dit Sam.

"Comment ça ?" demanda M. Pickwick.

"Bien, mon père conduisait autrefois la diligence. Vint une élection et on l'engagea pour amener un groupe d'électeurs de Londres. La veille du jour auquel il devait les amener, l'autre côté le fait venir discrètement. Il suit le messenger qui l'introduit dans un grand appartement — beaucoup de messieurs — un tas de papiers, de l'encre, des plumes, etc. "Ah, M. Weller," dit le Monsieur qui occupait la chaise du président. "Content de vous. Comment allez-vous ?" "Bien, bien, merci", dit mon père. "As-

seyez-vous, M. Wellier”, dit ce Monsieur. Donc mon père s’assoit et les messieurs se regardent les uns les autres dans le blanc des yeux. On lui verse un grand verre de vin et on le taquine un peu au sujet de la diligence, bref ils le mettent complètement de bonne humeur; enfin quelqu’un lui glisse un billet de vingt livres dans la main.

“La route est très mauvaise entre ici et Londres”, dit le monsieur. “Ici et là, c’est un chemin difficile”, répondit mon père. “Spécialement le long du canal, je crois”, dit le monsieur. “Vilain bout ça”, dit mon père. “Bien, M. Weller, dit le monsieur, vous êtes un bon *fouet*, nous savons que vous pouvez faire ce que vous voulez avec vos chevaux. Nous avons beaucoup de considération pour vous, M. Weller. Si au cas où vous auriez un accident en amenant ces électeurs et les versiez dans le canal sans leur faire de mal, ce serait votre affaire”. “Messieurs, vous êtes bien bons, dit mon père, et je bois un autre verre à votre santé.” Il empêcha l’argent et sortit en faisant un grand salut.” Vous ne me croyez pas, dit Sam avec un regard d’inexprimable impudence; le jour où mon père amena les électeurs, sa diligence versa juste à cet endroit et tous ses occupants furent vidés dans le canal. “Ils en ressortirent?” demanda vivement M. Pickwick.

“Bien, pour tout dire, dit Sam lentement, je crois qu’un vieux manquait. Je sais qu’on repêcha son chapeau, mais je ne suis pas bien certain que sa tête était dedans. Ne pensez-vous pas que cet accident était une coïncidence extraordinaire?”

* * * *

“Est-ce que tout est prêt”, demanda l’Honorable Samuel Slumkey à M. Perker.

“Tout, mon cher Monsieur”, fut la réponse du petit homme.

“Rien n’a été omis, j’espère”, dit encore l’hon. Samuel Slumkey.

“Rien n’a été oublié, je vous l’assure; rien du tout. Il y a vingt hommes bien lavés à la porte, auxquels vous devez serrer la main; six enfants dans les bras de leur mère dont vous devez demander l’âge et caresser la tête — pas la mère. — Soyez particulier avec les enfants, cher Monsieur. Cette sorte de chose produit beaucoup d’effet.”

“J’y ferai bien attention”, répondit l’Hon. Samuel.

“Et peut-être,” ajouta le prudent petit homme, “peut-être... si vous pouviez — je ne veux pas dire que c’est indispensable — mais si vous pouviez en embrasser un, ça produirait une excellente impression sur la foule.”

“Est-ce que l’impression ne serait pas la même si le proposeur et le secondeur faisaient cela?” demanda l’Hon. Samuel Slumkey. “Non, je crains que ce ne soit pas la même chose”, répliqua l’agent. “Si c’était vous-même, mon cher Monsieur, je crois que ça vous rendrait très populaire.”

“*Very well*”, dit l’Hon. Samuel Slumkey d’un ton résigné. “Je dois le faire alors, c’est tout.”

* * * *

Un certain groupe d’électeurs restaient qui n’avaient pas encore donné leur vote le dernier jour — *la votation durait plusieurs jours dans ce temps-là.* — C’étaient des gens de réflexion et de calcul qui n’avaient pas encore été convaincus par les arguments d’aucun parti quoiqu’ils eussent eu de fréquentes conférences avec les deux. Une heure avant la fermeture du scrutin, M. Perker sollicita l’honneur d’une entrevue privée avec ces intelligents et nobles patriotes. Elle lui fut accordée. Les arguments de M. Perker furent brefs mais sans réplique. Ces électeurs se rendirent immédiatement en corps au bureau du scrutin, et quand ils en ressortirent, l’Honorable Samuel Slumkey de Slumkey Hall était élu.

“Est-ce que l’on vous a répondu” ?

Qu’est-ce que vous me chantez-là? m’écriai-je, en fuyant, de toute la force de mes jambes. Et ce n’est pas en Patagonie que semblable apostrophe me fut adressée.

C’est ici, dans notre ville française de Québec, pas plus tard que samedi dernier, dans un grand magasin de la rue St-Joseph que j’ai été abordé, deux fois de suite, par le célèbre: “Est-ce que l’on vous a répondu” ?

C’est bien la peine de payer de fortes taxes scolaires, de se saigner à blanc lorsqu’il s’agit d’instruction, pour être ensuite face à face avec ce fameux:

“Est-ce que l’on vous a répondu?”

Dans des temps qui ne sont pas très reculés, a-t-on assez crié, réclamant à grand tapage, en faveur du français dans les écoles du Manitoba, de l’Ontario, et de nos jours, en Saskatchewan?

Pourquoi donc tant de patriotisme, tant de zèle pour le français, là-bas très loin, quand on est si négligent à l’endroit de cette même langue française, ici, à Québec même?

Les patrons, dans nos magasins, seraient bien avisés de montrer à leurs commis comment s’exprimer en s’adressant à la clientèle, après leur avoir enseigné l’art de vendre et de se faire des amis, des personnes qu’ils ont servies.

Dans le magasin mentionné plus haut, je me suis aventuré dans un autre département, en vue d’acheter. Il y avait, là, assises, deux jeunes filles qui baillaient. Aucune ne s’est dérangée pour me servir.

Pourquoi ces deux *commises* sont-elles payées? Si ces lignes tombent sous les yeux du patron, elles l’apprendront, probablement.

J. C. L.

SIMPLES RÉFLEXIONS

*En marge d'une Exposition des Jeunes Naturalistes
de l'Académie Commerciale de Québec.*

J'ai visité plusieurs fois cette exposition qui vient d'être clôturée par une brillante causerie du Rév. Frère Victorin. Quoique profane, j'ai admiré les riches collections d'insectes, de plantes et de minéraux de cette institution, et celles des élèves.

Ceux-ci, tout en s'amusant et en jouissant largement de leurs vacances, explorèrent en tous sens la région laurentienne de Québec, à la recherche de beaux spécimens d'insectes et de plantes. Les résultats furent remarquables, car ces jeunes naturalistes, à la rentrée des classes, présentèrent aux directeurs de leur cercle des herbiers assez fournis ou des collections entomologiques enviables. Ces jeunes gens ont donc goûté, durant leurs vacances, quelques pages du grand livre de la nature, si incompris, faute de poésie au cœur.

En effet, notre population vit de plus en plus d'indifférence, car le machinisme engourdit son sens poétique. Quels sont ceux qui, durant la belle saison, ont daigné jeter un simple regard, inspiré par le cœur, sur la vie intense qui nous entoure et que nous foulons du pied? On dirait que la poésie est morte chez nous. Nous passons insouciant le long de nos routes; parfois nous regardons d'un oeil indifférent les merveilles de la nature et nous nous contentons de dire avec le plus grand calme du monde: "Quel beau paysage!" Pourtant ne devrions-nous pas éprouver le besoin de nous exprimer en un moment de rêverie où le cœur sent le magnétique appel de la beauté des vastes horizons ou de l'intensité de la vie végétale?

Par contre, nous dévorons les routes, ce qui porte à croire que l'automobile enlève l'âme de l'homme pour la jeter dans le tourbillon de poussière qu'elle soulève derrière elle. D'un autre côté, nos facultés surexcitées par l'enfièvrement du mouvement, par le besoin de jouir, peuvent-elles trouver le repos dans la contemplation des étendues apaisantes de nos paysages? Et cependant, que de calme, que de douceur, la nature et même la vue d'une simple fleur, ne réserve-t-elle pas à ceux qui savent regarder des yeux du cœur?

Si la petite fleur pouvait parler et se plaindre de l'indifférence des hommes à son égard, que de choses ne nous dirait-elle pas? Nous la frôlons chaque jour, cette petite fleur; parfois nous nous grisons à son parfum; mais, aussitôt satisfaite, nous éparpillons aux quatre vents ses corolles sans que nous pensions à remonter à l'origine de sa vie.

Notre flore est dédaignée même d'un grand nombre de nos littérateurs, qui s'usent le cerveau sur des termes rabâchés cent fois. Au lieu de nous attacher à certaines vieilleries sans valeur historique et qui ne méritent que l'oubli, exerçons notre inspiration sur la fleur des champs, sur la vie intense des sous-bois et sur les mille beautés répandues dans la nature. Et là, nous trouverons le vrai souffle qui n'a rien d'artificiel, car il est intimement lié à la vie.

Ces cercles de jeunes naturalistes, qui se fondent un peu partout dans la Province de Québec, grâce au

mouvement lancé par le "Devoir" et le Cher Frère Victorin, sont comme des grains de sénévé jetés dans notre population; et cette semence germera et fera circuler une sève qui vivifiera le sens poétique, encore en enfance chez nous; une sève qui produira une inspiration nouvelle chez tous les artistes, et même chez nos architectes, qui y trouveront peut-être de nouveaux motifs ou une autre feuille d'acanthé.

Par son exposition, l'Académie Commerciale, qui ne craint jamais d'entrer dans tout bon mouvement, jeta tout vif dans les âmes des visiteurs, un nouvel amour pour la nature, un sentiment délicat qui demeurera latent pendant l'hiver, mais qui se réveillera aux premiers murmures de l'éveil du printemps.

Je remercie, au nom de tous les gens bien pensants, ces jeunes naturalistes qui nous pressent de sortir de notre torpeur et de notre routine où nous croupissons. Je remercie surtout les professeurs de cette institution, ces humbles travailleurs qui vivent d'obéissance et de travail silencieux, pour la lutte qu'ils livrent au matérialisme toujours croissant, par l'orientation du sens poétique de la jeunesse vers le grand livre de la nature.

G. F.

Le coq de nos clochers

Pourriez-vous m'expliquer le symbolisme de cet usage, si répandu chez nous, de placer un coq métallique au sommet des clochers? Je vous avoue que la question m'ayant été posée par un étranger, je me suis trouvé fort embarrassé d'y répondre.

L'usage dont vous parlez est d'une antiquité très vénérable et on aurait grand tort de s'en écarter. Et voici, pour vous satisfaire, comment l'explique le grand liturgiste De Herdt (*Sacroe Liturgioe*) (*Praxis*, tom, III, pars 6, pp. 327-328). Il en rattache tout le symbolisme, vous allez le voir, à la noble et sainte fonction qu'exercent les cloches auprès des fidèles, et fait de nos "coqs d'or" l'accessoire de l'airain sacré.

"Les cloches, écrit-il, sont suspendues au haut d'une tour, afin que de plus loin elles puissent se faire entendre. Au faite de cette tour on place un coq d'airain, mobile: ce n'est pas tant en vue de marquer la direction des vents, que pour une raison d'ordre moral. Ce coq, en effet indique bien le motif pour lequel sonnent les cloches: convoquer les fidèles à l'église, car, de même que par son chant matinal le coq prélude à l'aurore prochaine (*proviman auroram proecinit*) et excite les dormeurs au travail, ainsi font les cloches de leur harmonieuse volée. Et puis, comme l'enseigne Durant (*De ritibus ecclesiasticis*), le coq instruit aussi les pasteurs, qu'il est de leur devoir de secouer les pêcheurs assoupis du sommeil du péché et de les ramener à la lumière de la vérité.—La Semaine Religieuse, de Québec.

Charles Huot, Artiste-Peintre

par *HORMISDAS MAGNAN*

DEUXIEME PARTIE

LES OEUVRES DE CHARLES HUOT

(suite et fin)

Autres tableaux religieux

Outre les tableaux de l'église de St-Sauveur de Québec, Charles Huot a fait une cinquantaine d'autres tableaux d'églises. Le plus grand nombre de ces tableaux sont des originaux; quelques-uns, cependant, sont des copies de tableaux de maîtres qui furent demandés par des curés de paroisses. Voici les noms de quelques paroisses pour lesquelles Charles Huot a fait des tableaux: St-Gervais, Rivière-du-Loup en bas, Carleton-Centre, Notre-Dame-d'Hébertville, Chicoutimi, où Charles Huot a fait des tableaux pour la cathédrale, le Séminaire et l'Hôtel-Dieu et la chapelle du Lac Bouchette, St-Patrice-de-Québec, la Basilique, et le Séminaire de Québec, Ste-Anastasie de Lyster, St-Ambroise de la Jeune-Lorette, St-Adrien-d'Irlande, St-Pascal, Ste-Julie-de-Somerset, et un grand nombre d'autres, dont les noms ne me reviennent pas à la mémoire.

Médaille commémorative de la consécration de la Nouvelle-France à saint Joseph en 1624

En 1924, le troisième centenaire de la consécration de la Nouvelle-France à saint Joseph fut célébrée avec éclat dans toutes les parties du Canada. A Québec et à Montréal, en particulier, eurent lieu de grandes fêtes pour rappeler que ce fait historique devait être mis en parallèle avec le troisième centenaire de la fondation de Québec par Champlain.

A cette occasion, le R. P. Paradis, missionnaire-colonisateur, eut l'heureuse idée de faire frapper une médaille commémorative du grand geste de 1624. Le zélé missionnaire, qui appartenait au diocèse de North Bay, Ontario, se rendit à Québec et confia à notre artiste québécois, Charles Huot, la tâche de composer et de dessiner la médaille qu'il voulait faire frapper.

Voici ce que le Père Paradis écrit dans une brochure qu'il publia en 1925: (6) "Outre la conception d'u-

(6) "Le Grand Geste de 1624", par le Père Paradis, M. C. Québec, 1925.

ne haute idée religieuse et patriotique, cette médaille est un chef-d'oeuvre d'inspiration et de composition."

Ajoutons que les dessins de Charles Huot servirent au sculpteur Alfred Laliberté, de Montréal, à préparer les maquettes de la médaille, et que la frappe de cette médaille fut confiée à la maison Caron Frères de Montréal. Cette médaille fait honneur à nos artistes canadiens. En effet, c'est une oeuvre du terroir, je veux dire exclusivement canadienne: canadienne d'inspiration et canadienne d'exécution. Une oeuvre qui prouve bien qu'il n'est pas nécessaire d'aller en Europe pour faire exécuter des travaux d'art.

Tableaux d'histoire

La peinture qui retrace ce que raconte l'histoire, doit s'énoncer comme le discours, c'est-à-dire avec clarté et précision. Il faut que le peintre soit doué d'une bonne mémoire, d'une imagination féconde et d'une documentation suffisante; il lui faut surtout une formation spéciale que donnent de fortes études d'archéologie, d'anatomie, d'esthétique, d'histoire, etc.

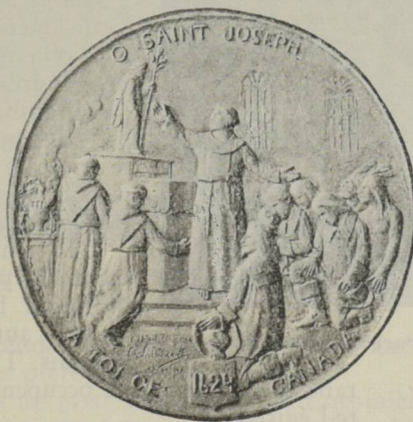
Je dirai tout de suite que Charles Huot a su retracer avec brio et une clarté parfaite les belles pages d'histoire que le gouvernement de Québec lui a demandé de peindre pour orner les salles de l'Assemblée Législative et du Conseil Législatif.

Verrière "Je puise mais n'épuise"

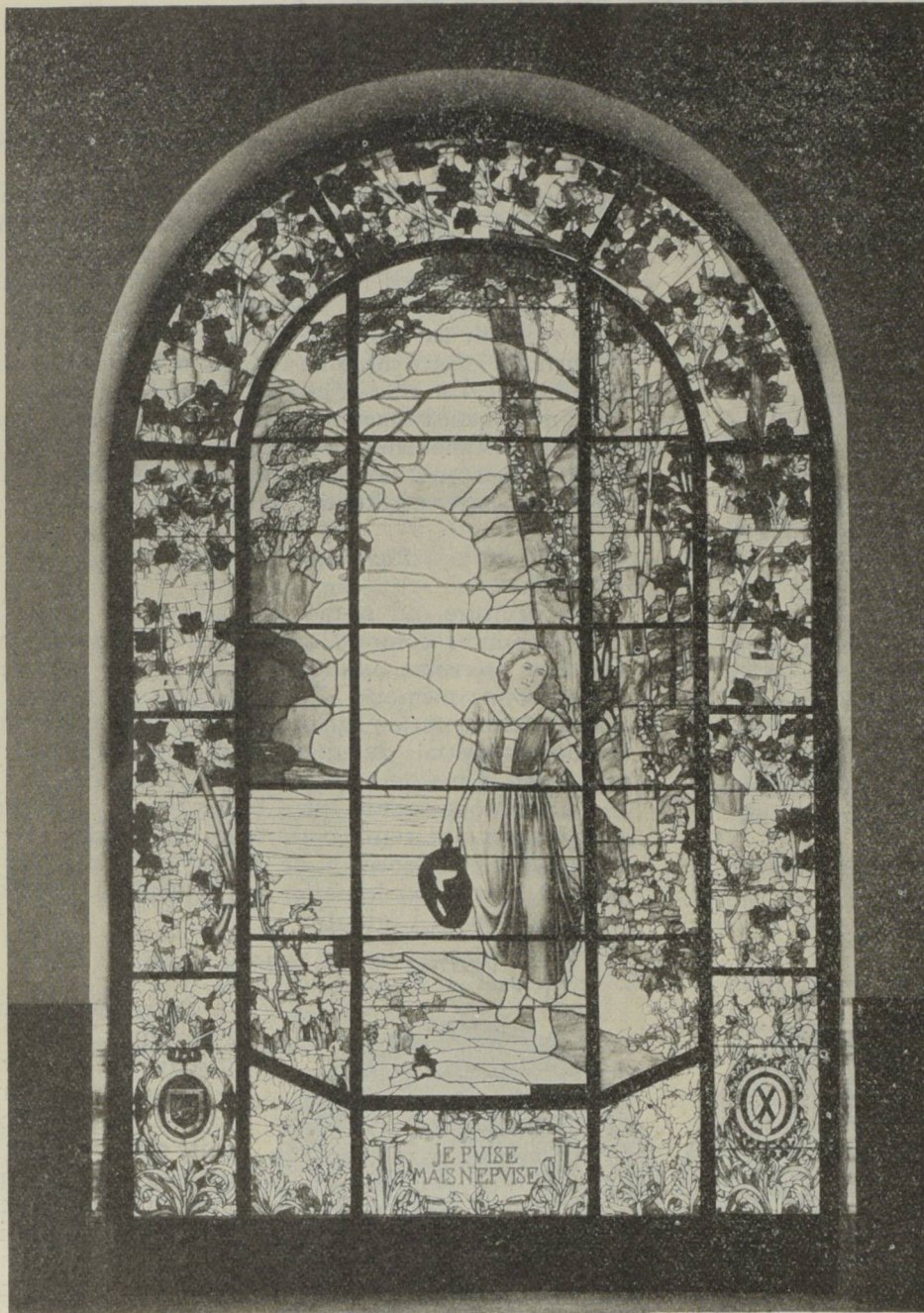
Outre les tableaux historiques dont la description va suivre, je tiens à mentionner le beau dessin en couleurs qu'il fit pour la grande verrière que l'on aperçoit en entrant dans la bibliothèque de l'Assemblée Législative et qui porte l'inscription suivante: "Je puise mais n'épuise".

Telle est la légende qui figure au bas de la verrière de la

Bibliothèque de l'Hôtel du Gouvernement à Québec. C'est là une oeuvre des plus remarquables par le dessin qui a été exécuté par Charles Huot. Le torrent qui serpente à travers les massifs de pierre représente la cascade Ouatouchouan, au Lac St-Jean. Au pied de celle-ci, l'eau se répand et forme un étang. La jeune canadienne peut y puiser sans jamais l'épuiser, comme les livres d'une bibliothèque donnent la science à ceux qui les consultent, sans rien perdre de leur valeur. Le décor colorié de ce paysage est de toute beauté et ne renferme que des motifs de la flore canadienne.



Les dessins de cette médaille ont été faits par Charles Huot.



Verrière que l'on voit en entrant à la bibliothèque du Parlement de Québec

Si je ne me trompe pas, c'est Ernest Myrand, ancien bibliothécaire, qui choisit la devise: "Je puis mais n'épuise."

Le Premier Parlement de Québec, 1792-93

La superbe peinture murale dans la Salle de L'Assemblée Législative fut inauguré en 1913. C'est un tableau d'une trentaine de pieds de longueur par une dizaine de pieds de largeur. Il couvre tout le panneau qui domine le trône de l'Orateur.

La scène se passe dans l'ancien évêché de Québec occupé par le Gouvernement depuis 1778, et qui s'élevait sur l'emplacement appelé aujourd'hui Jardin Montmorency, situé à côté de l'évêché actuel.

La salle des délibérations de la Chambre des députés avait été antérieurement affectée au culte. Charles

Huot a eu l'heureuse idée de rappeler cette destination première en mettant bien en évidence certains détails de construction de l'édifice, tout à fait intéressants, comme le jubé réservé au public et quelques fenêtres ceintrées laissant voir, dans une délicieuse perspective aérienne, l'historique Château St-Louis, tel que reconstruit par Frontenac en 1694, le Cap Diamant, couvert d'une légère couche de neige, et l'ancien bastion avancé de la citadelle, dont la reconstruction remonte à l'année 1698.

Dès l'ouverture du Premier Parlement du Bas Canada, au mois de décembre 1792, un antagonisme bien marqué se manifesta entre députés anglais et députés canadiens-français. Tout d'abord, à la séance du 18 décembre 1792, les députés choisirent un Orateur pour la Chambre. Les députés anglais proposèrent William Grant, comme Orateur, mais les députés canadiens français proposèrent Antoine Panet qui fut élu par 10 voix de majorité. C'était un premier triomphe pour nos compatriotes.

Dans les séances qui suivirent, les députés discutèrent les règles à suivre à la Chambre. L'usage de la langue française à l'égal de la langue anglaise souleva une vive discussion.

Séance du 21 de janvier 1793.— Cette mémorable séance, qui est bien celle que Charles Huot a voulu peindre dans son grand tableau du "Premier Parlement de Québec", donna lieu à une grande joute oratoire qui se termina par un second triomphe pour la députation canadienne française. (7).

Des cinquante députés récemment élus par le peuple, seize étaient d'origine britannique; les trente-quatre autres étaient canadiens-français. Tous sont groupés dans le

tableau de l'artiste et occupent le parquet de l'enceinte Législative.

Voici le texte de la résolution et d'un amendement qui occasionnèrent le fameux débat qui eut lieu à la séance susdite:

Question. — La résolution du Comité sera-t-elle adoptée comme règle de cette Chambre? Savoir:

"Résolu que cette Chambre tiendra son journal en deux registres dans l'un desquels les procédés de la Chambre et les motions seront écrits en langue française, avec la traduction des motions originairement

(7) "Journal de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada", Vol. 1, page 145.

N. B. — Le Premier Parlement du Bas-Canada s'ouvrit le 17 décembre 1792 et la Chambre fut prorogée le 9 mai 1793. H. M.

“faites en langue anglaise; et dans l'autre seront entrés les procédures de la Chambre et les motions en langue anglaise, avec la traduction des motions originaires faites en langue française.”

M. John Richardson propose, en amendement à la résolution du Comité qui vient d'être lue, d'ajouter les mots suivants, savoir: “*mais quoique le journal soit ainsi tenu en anglais et en français, et tous Bills qui peut être introduits, ou lois qui peuvent être statuées, seront traduits d'une langue à l'autre, à tel point de leur progrès qui sera déterminé: cependant, afin de préserver cette unité de langue légale indispensable nécessaire dans l'Empire, et touchant tel changement en icelle, une Législature subordonnée n'est point compétente, l'anglais sera considéré le texte légal.*”

Question. — L'amendement sera-t-il accordé ou non ? (8)

Chambre, indique bien la lutte, le mouvement et l'action, etc.

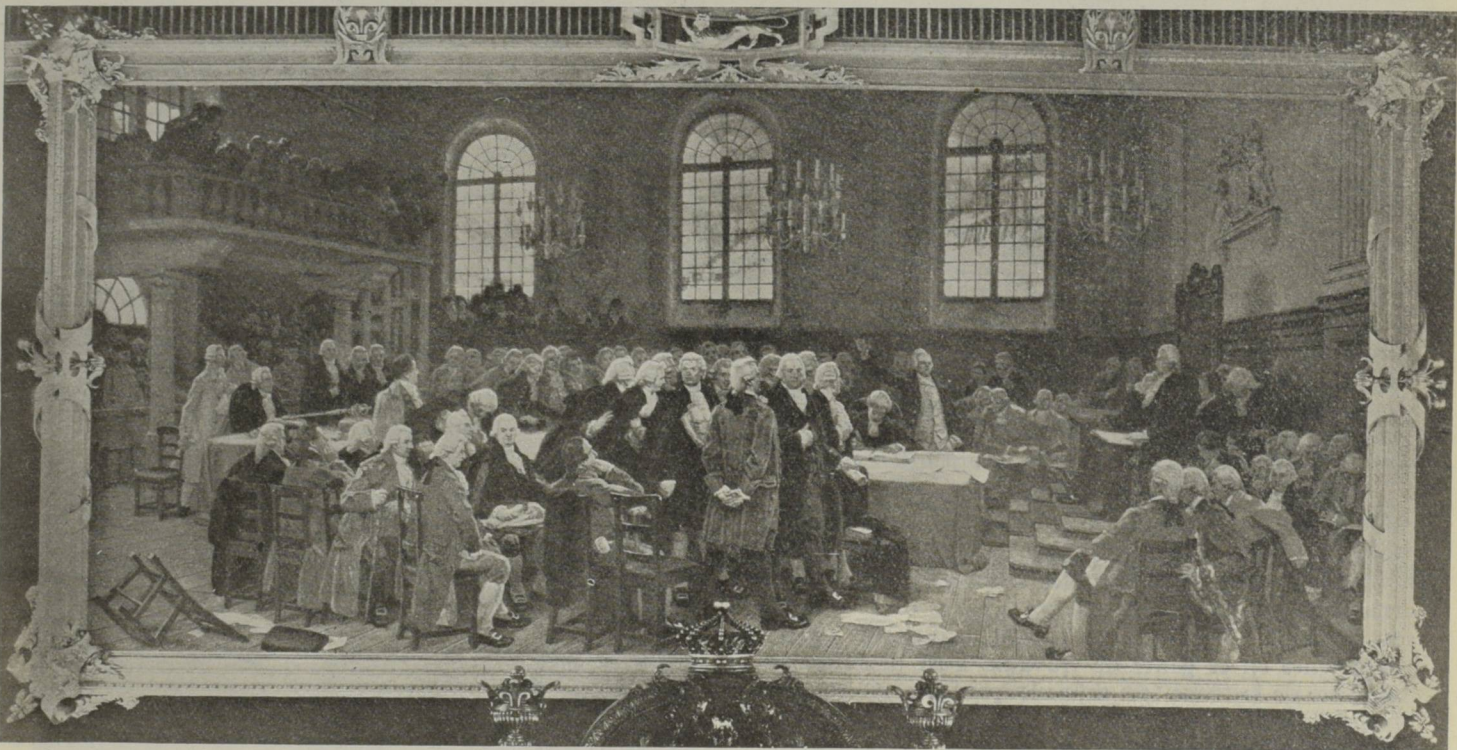
C'est après une intéressante discussion sur l'amendement Richardson que fut pris le vote de la Chambre.

Pour l'amendement: MM. McGill, Young, Grant, Jordan, Richardson, Lester, Barnes, Lees, O'Hara, Dambourgès, P. L. Panet, McNider, Frobisher.

Contre l'amendement: MM. Marcoux, De Rocheblave, De Lotbinière, Lorimier, Malhiot, Dunière, Boudreau, De La Valtrie, Le Gras Pierreville, Taschereau, St-Martin, St-Georges, Dupré, Debonne, De Rouville, Lacroix, Digé, Papineau, Duchesnay, Charrier, Bédard, Durocher, Boileau, Rivard, Boisseau, Dufour, Tonnancourt.

Majorité contre l'amendement: 13. (9)

Comme on le voit, l'amendement de Richardson, qui décrétait que l'anglais, seul, serait considéré le texte légal, fut défait par 13 voix.



Une séance du PREMIER PARLEMENT DU BAS CANADA tenue le 21 janvier 1793. Ce tableau, fait par Charles Huot, a été installé dans la Salle de l'Assemblée Législative en 1913.

Sur le trône présidentiel, est Jean-Antoine Panet, fidèle défenseur des prérogatives de sa nation.

Debout, et dans un geste superbe, C. de Lotbinière revendique les droits du français. L'assemblée l'écoute avec une grande attention. Tous sont en proie à une vive émotion; les Canadiens sont debout ou assis, haletants d'émotion, sentant bien qu'ils sortiront victorieux de cette fameuse lutte oratoire. Les députés anglais, calmes en apparence, écoutent avec non moins d'attention et semblent prévoir l'issue de cette joute superbe qui sera le maintien officiel de la langue des premiers défricheurs du beau pays qu'ils viennent de conquérir.

Dans le jubé, la foule semble écouter avec un grand intérêt. Une chaise, renversée sur le parquet de la

La majorité de la Chambre décrétait donc qu'à l'avenir la langue française serait sur le même pied que la langue anglaise.

Coincidence extraordinaire, ce fut précisément le 21 janvier 1793 que Louis XVI, roi de France, périt sur l'échafaud. Ce qui faisait dire à Charles Huot: “O ironie du sort, pendant que les Français mettaient leur roi à mort, les Canadiens Français donnaient l'existence légale à sa majesté, la langue française!”

Ce tableau comporte une belle leçon de courage et de patriotisme que le gouvernement a su faire placer dans la salle de l'Assemblée Législative. Il restera également à la gloire du peintre qui l'a conçu et exécuté.

Ajoutons, dit Ernest Gagnon, (10) qu'il y a au

(8) Journal de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, Vol. 1, page 143. Imprimé à Québec par John Neilson, en 1793.

(9) “Journal de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada”, Vol. 1, page 145.

(10) Un tableau d'histoire, avec dessin schématique par Ernest Gagnon. Brochure de 4 pages 1914.

tre chose qu'une leçon de patriotisme dans la magistrale création de l'artiste; il y a aussi une leçon d'art et d'art éclairé. Je ne crois pas me tromper en disant que l'on chercherait en vain un anachronisme dans ce beau travail; par contre, on peut y remarquer un dessein indiquant une main expérimentée, une heureuse disposition des personnages et l'observation de cette loi du parallélisme et des équivalences dont l'application est régie par ce maître suprême; le goût, sentiment exquis des convenances.

*Le plafond de l'Assemblée Législative
Evocations historiques.*

Celui qui visite le Parlement de Québec peut voir dans la salle de l'Assemblée Législative deux grandes peintures murales qui font l'admiration des connaisseurs. La première, placée au-dessus du trône de l'Orateur, est une oeuvre magistrale où la vérité historique ne laisse aucune place à l'inexactitude.

La seconde couvre tout le plafond de la salle. C'est une belle paraphrase picturale de la devise de la province de Québec : "Je me souviens". Dans l'espace d'un beau ciel azuré on peut lire, pour ainsi dire, écrite en langage imagé une série d'évocations historiques des deux grandes périodes de notre histoire nationale : tout le tableau est d'une tonalité légère, gaie et très claire. Au centre est une femme personnifiant la Province de Québec. Dans sa main droite, elle tient une couronne de lauriers qu'elle semble offrir à une longue théorie de personnages qui ont illustré notre province. Dans cette évocation fantaisiste, on reconnaît le découvreur du Canada, très ressemblant, le fondateur de Québec; puis, suivent les prélats, les militaires, des écrivains, des poètes, des légistes, les Pères de la Confédération, des hommes politiques, etc., etc.

Toute cette série d'évocations concourt à une unité d'ensemble et occupe le sommet et la gauche de la toile.

La composition de Charles Huot est la réalisation très difficile d'une belle oeuvre à cause de la hauteur du plafond. Le peintre, qui avait acquis une grande expérience en ce genre de travaux, s'est parfaitement acquitté de la tâche très difficile qui lui avait été confiée. Il a fait un tableau très original, très brillant et d'une noble inspiration.

Un ovale de belle proportion renferme la composition ci-dessus décrite. Aux quatre coins du plafond, sont quatre médaillons aux mêmes tonalités et représentant les travaux ruraux aux quatre saisons de l'année; les saisons sont représentées par des figures de femmes, etc.

Pour terminer cette courte description du tableau du plafond de l'Assemblée Législative, j'ajouterai ce qu'écrivait M. Maurice Hébert, publiciste de la province de Québec, dans le "Terroir" du mois de juin-juillet 1925, au sujet de ce tableau :

"Il a voulu nous offrir une leçon de ferveur nationale, en faisant revivre les plus hauts exemples dont nous puissions nous inspirer.

"Il a donc brossé un maître tableau d'une vigueur telle, et dans des conditions si difficiles pourtant, qu'on en demeure ébahi, tout profane qu'on soit. Il faut l'avoir vu, notamment, peindre son tableau directement, sur place, au haut d'un échafaudage périlleux, à



**PLAFOND DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE, d'après
l'esquisse finale de Chs Huot, tel que l'artiste projetait
de le retoucher définitivement.**

l'aide d'un pinceau attaché à une longue baguette, pour se demander par quel miracle de science, d'adresse et d'amour il a groupé dans la fierté de leurs attitudes les grandes figures d'un peuple entier en marche vers l'idéal.

"M. Charles Huot a voulu que ses peintures fussent des livres ouverts dans lesquels chacun put lire : "Nous avons lu et nous avons compris".

*Première Séance du Conseil Souverain
Dernière oeuvre de Charles Huot.*

Le tableau que l'on voit aujourd'hui au-dessus du trône du Président dans la salle du Conseil Législatif est de même grandeur que celui qui orne la salle de

l'Assemblée Législative. Il a remplacé avantageusement le tableau de Henri Beau : "L'arrivée de Champlain," dont le sujet n'avait aucun rapport avec la destination de la salle.

C'est en 1925 que Charles Huot reçut instruction d'exécuter ce tableau. Il se mit à l'oeuvre immédiatement et fit deux ou trois esquisses. L'une d'elles fut présentée l'année suivante au gouvernement et acceptée d'emblée.

Charles Huot fit un voyage en Europe en 1926 et emporta avec lui l'esquisse de son tableau qu'il soumit à la critique des maîtres de la peinture à Paris. Il reçut les plus sincères félicitations pour sa composition. Au cours de ce voyage, il compléta la docu-

et faisant les cent pas sur une terrasse. Au plafond, on remarque les grosses poutres de l'époque qui indiquent bien la solidité à toute épreuve des anciennes maisons de Québec.

Au-dessus du trône du gouverneur, se trouvent suspendus deux drapeaux-français : l'un, blanc, fleurdelisé, et l'autre bleu, traversé d'une grande croix blanche; les quatre coins du drapeau bleu portent une fleur de lys. À gauche, est une grande cheminée à côté de laquelle se tiennent deux soldats tenant une halebarde de la main gauche. Comme couleur locale, des manteaux et des coiffures sont jetés sur un sofa et un banc.

Autour d'une grande table recouverte d'un tapis



"L'OUVERTURE DU CONSEIL SOUVERAIN" en 1663, par Charles Huot. Ce tableau a été installé au-dessus du trône de l'Orateur, dans la Salle du Conseil Législatif, en 1930.

mentation dont il avait besoin pour mener à bonne fin son tableau; puis, revint l'année suivante. Il se mit à l'oeuvre pour exécuter sur une toile de grande dimension l'esquisse acceptée par le Gouvernement de Québec. C'est dans ce beau travail que la mort le surprit au mois de janvier 1930.

Le tableau que Charles Huot avait si bien commencé et qu'il laissa inachevé, a été terminé en 1930, d'après l'esquisse, par deux professeurs de l'École des Beaux Arts de Québec, MM. Charles Maillard et Ivan Neilson. Ceux-ci l'ont fidèlement copié et, comme il convenait, ont inscrit le nom de Charles Huot au bas du tableau comme étant l'auteur de cette belle composition historique.

Voici une courte description de ce dernier tableau qui est d'une belle tonalité et fait honneur à ceux qui l'ont copié d'après l'esquisse. On n'y retrouve pas le coup de pinceau du maître, mais la copie est bien faite et elle est digne de notre peintre québécois.

Le tableau représente une grande salle éclairée par deux croisées faites à la manière du temps. Une porte ouverte, par où l'on voit un petit coin du fleuve, nous permet de voir un soldat portant un fusil sur l'épaule

rouge, le peintre nous montre M. de Mézy, alors gouverneur de la Nouvelle-France, occupant le fauteuil présidentiel. À la droite du gouverneur, est assis Mgr de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France, qui est appelé à siéger en sa qualité d'administrateur de l'Eglise canadienne. À la gauche du gouverneur, le greffier Peuvret de Mesnu donne lecture d'un document. Les autres gentilshommes que l'on voit autour de la table sont les suivants : Gaudais Dupont, Juchereau Laferté, Le Gardeur, Bourdon, Rouer de Ville-ray, Ruette d'Auteuil, Damours.

Cette dernière oeuvre restera comme le chant du cygne de notre peintre québécois.

Autres tableaux.

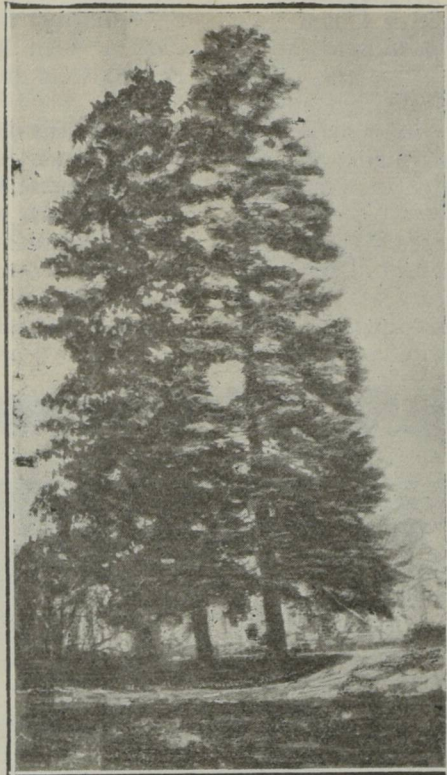
Les autres tableaux de Charles Huot, tableaux de genres, paysages, portraits, natures mortes, se chiffrent par centaines. Il a fait aussi un grand nombre d'excellentes copies de tableaux de maîtres à la demande de certains curés de paroisses et de particuliers.

Mort de Charles Huot.

Quand je vis Huot quelques jours avant sa mort, il avait encore espoir de se remettre un peu et de pouvoir terminer son tableau du "Premier Conseil Souverain", avec l'aide d'un ancien élève, M. Antonio Masselotte.

En le quittant, comme je lui souhaitais bon courage et lui disais d'avoir confiance en Celui dont il avait si bien chanté les divines miséricordes dans ses tableaux d'église, sa bonne figure d'artiste s'illumina et il me fit la remarque suivante: "En effet, je crois avoir un certain droit régalién sur mes oeuvres religieuses; j'ai confiance que Dieu, dans sa grande bonté, en fera profiter mon âme. Et il me pressa la main en me disant bonsoir. Je ne devais plus le revoir vivant. La maladie s'aggrava rapidement. Sa fille, qui se tenait à son chevet, réalisa bientôt que tout espoir de guérison était perdu.

La veille de sa mort il lui dit: "Ma fille, je vais mourir. Tu me feras enterrer dans le cimetière de la paroisse de St-Colomban-de-Sillery, à l'ombre de la grande croix et, si possible, au pied de l'un de ces grands sapins qui dominent mon beau fleuve St-Laurent".



Photographie des gros sapins sous lesquels Charles Huot a été inhumé dans le cimetière de Saint-Colomban-de-Sillery.

Un mausolée sera prochainement érigé à la mémoire de Charles Huot aux pieds de ces deux sapins.

Photographie prise par Mlle Marie-Louise Gignac, l'une des meilleures élèves de Charles Huot. Les sapins se trouvent à l'entrée du cimetière à gauche.

Ses derniers moments ont été vraiment édifiants. Dès que l'infirmier de l'hôpital du St-Sacrement lui dit que le médecin jugeait prudent de le faire administrer, il leva les yeux au Ciel et dit: "C'est bien; puisque les affaires de la terre sont finies, faites venir le prêtre; je vais songer aux choses du ciel." Il reçut les sacrements des mourants avec une grande piété et il ne cessa de prier jusqu'au moment suprême.

Ainsi se termina la carrière de Charles Huot, cet artiste laborieux, si épris de la beauté de son art qu'il apparentait à la poésie, et dont toute la vie avait été consacré à peindre des tableaux qui resteront pour la plupart, des leçons de patriotisme et de piété religieuse, tout autant qu'une leçon de bon goût.

Il repose maintenant à l'ombre des grands sapins du cimetière de Sillery, près Québec, comme il en avait manifesté le désir, voulant sans doute témoigner son grand amour à la terre canadienne qu'il a si bien chanté dans plusieurs de ses tableaux. (11)

(11) Charles Huot demeurait à Sillery depuis quelques années. Il est mort le 30 janvier 1930, à l'âge de 74 ans et 9 mois.

Généalogie de Charles Huot, Artiste-Peintre

I—Mathurin Huau (Huot). Fils de René Huau et de Rénée Fortier, de la paroisse de la Madeline, en la ville de Segré, province d'Anjou, diocèse d'Angers. Marié à L'Ange-Gardien, le 25 novembre 1671 à Marie Dutertre, (Letarte), fille de René Dutertre (Letartre) et de Louise Goulet.

II—JEAN. Marié à L'Ange-Gardien le 17 janvier 1701 à Madeline Roussin, fille de Nicolas Roussin et de Madeleine Tremblay.

III—FRANÇOIS. Marié à L'Ange-Gardien le 18 février 1754 à Marie-Louise Maheu, fille de Gabriel Maheu et de Clotilde Garneau.

IV—FRANÇOIS. I — Marié à Sainte-Famille, I. O., le 18 janvier 1780 à Marie-Charlotte Leblond, fille de Jean-Baptiste Leblond et de Marie-Charlotte Létourneau.

2—Marié à Notre-Dame-de-Québec, le 14 janvier 1783 à Marie-Louise Robitaille, fille de François Robitaille et de Marie-Mathurine Moreau.

V—JEAN. Marié à Notre-Dame-de-Québec, le

29 novembre 1815, à Geneviève Raby, fille d'Augustin-Jérôme Raby, et de Marie-Gilles Turgeon.

VI—CHARLES. Marié à Notre-Dame-de-Québec, le 7 février 1853, à Aurélie Drolet, fille de Gaspard Drolet et de Marie-Antoinette Leblond.

VII. CHARLES. Artiste-peintre. Né à Québec le 26 mars 1855. Marié en septembre 1885 à Louise Schlachter du Mecklenbourg-Schewerin, Allemagne-Nord. De ce mariage naquit une fille, Mlle Alice, qui demeure actuellement à Montréal.

Madame Charles Huot, qui était une allemande convertie au catholicisme, avait plutôt le coeur français, car sa mère, qui était italienne de naissance, (Bartholomei) avait vécu à Paris. C'était une personne de grand jugement, très charitable et pieuse.

Madame Charles Huot mourut subitement à Paramée, en France, le 28 juin 1907, où elle était en promenade avec son mari et sa fille. Son service et sa sépulture eurent lieu en cette dernière ville.

Hormisdas MAGNAN.

CONNAISSONS NOTRE PROVINCE

La province de Québec possède un admirable réseau routier qui couvre son territoire entier et réunit entre elles ses régions les plus éloignées.

Il n'y a pas de raison d'aller chercher ailleurs ce que l'on trouve en si grande abondance chez nous.

Désirez-vous visiter les endroits historiques les plus célèbres du pays, les centres industriels et commerciaux les plus importants, les plages les plus populaires? Des routes modernes et parfaitement entretenues vous y conduiront. Tous les goûts, si difficiles soient-ils, peuvent être satisfaits, car les routes tour à tour côtoient la mer, traversant les forêts, escaladant les montagnes, contournent les lacs, longent les rivières et courent à travers les plaines, au milieu de paysages d'un grandiose beauté, dont la diversité même empêche qu'ils ne deviennent monotones.

Pour vous aider à préparer d'agréables excursions à travers la province, le BUREAU PROVINCIAL DU TOURISME vous adressera gratuitement, sur demande, sa carte routière et touristique et il vous donnera avec plaisir les renseignements additionnels dont vous pourrez avoir besoin. Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

" SUR LES ROUTES DE QUÉBEC "

Un Guide Indispensable

Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

Cet indispensable auxiliaire du touriste forme un volume de près de 900 pages. Il contient une description générale de la province, une description détaillée de cinquante-et-une routes. Chaque description formant un chapitre, une carte générale, 76 cartes de sections de routes et 33 cartes d'entrées et de sorties de villes, un chapitre de renseignements généraux sur les règlements de circulation, de douanes, de chasse, de pêche, etc., et est complété par 325 photographies des principaux points de la province.

Tous les automobilistes qui veulent se renseigner sur les endroits qu'ils visitent, ou se documenter sur la province, se doivent de se procurer ce volume.

EDITIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE EN VENTE AU PRIX DE \$2.00, PORT PAYE, AU MINISTÈRE DE LA VOIRIE, A QUÉBEC, ET AU BUREAU DE LA VOIRIE, A MONTREAL, 96, RUE ST-JACQUES EST, AINSI QUE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES.

Ministère de la Voirie et des Mines

HOTEL DU GOUVERNEMENT

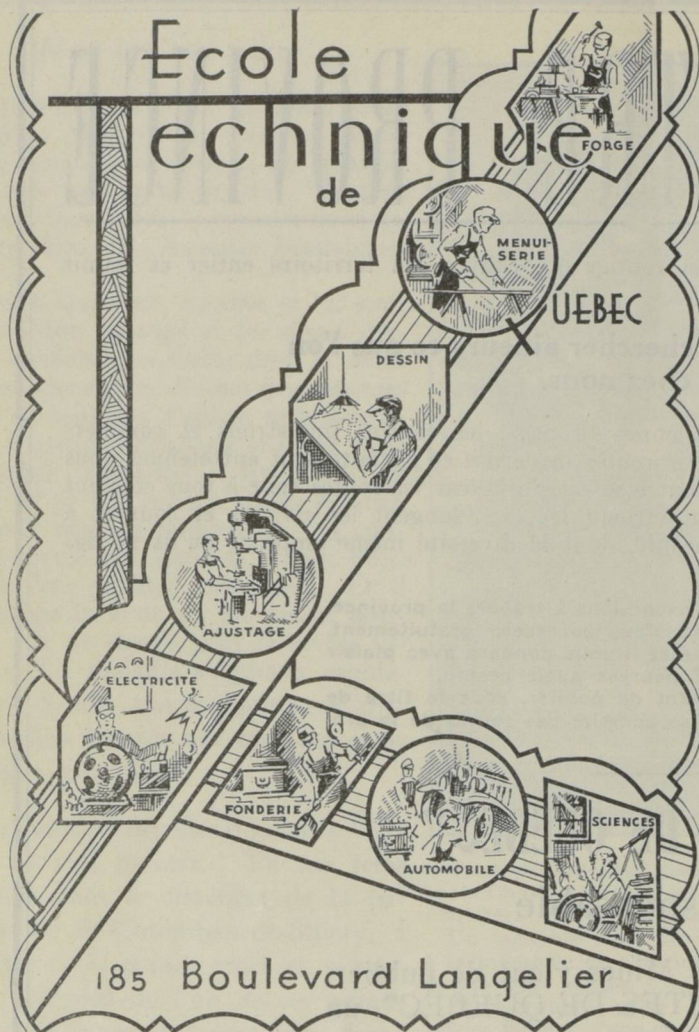
QUÉBEC

Hon. J. E. PERREAULT,
Ministre.

Arthur BERGERON,
Secrétaire.

J. L. BOULANGER,
Sous-Ministre.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec



ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC
BOULEVARD LANGELIER
QUÉBEC

Fondation du Gouvernement Provincial

ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Dessin — Mathématiques — Sciences

ENTRAÎNEMENT MANUEL

Mécanique d'automobile et d'ajustage.

— Forge. — Fonderie. — Menuiserie.

— Modèlerie. — Electricité.

DIPLOME OFFICIEL

Des bourses sont accordées aux élèves
 méritants.

Prospectus sur demande.

RECETTES POUR

Mets délicieux

Manière facile de les apprêter

SIROP A L'ESSENCE D'ERABLE "SUPREME"

Ingrédients
 2 tasses sucre granulé
 1 tasse d'eau
 ½ cuillerée à thé d'essence
 d'érable "Suprême".
Manière de procéder

Faire bouillir l'eau, ajouter le sucre, retirer du feu et ajouter l'essence quand le sirop est à moitié refroidi.

BLANC-MANGER A L'ERABLE OU A LA VANILLE

Ingrédients
 2 tasses de lait
 ½ tasse de sucre
 3 cuillerées à soupe de fé-
 cule de maïs (cornstach)
 1 cuillerée à thé de vanille
 1 oeuf
 ½ cuillerée à thé de sel
 Essence de vanille ou
 d'érable "Suprême" au
 goût.

Manière de procéder

Faire dissoudre le cornstarch, le sucre et le sel dans un peu d'eau froide, ajouter au lait bouillant et remuer constamment jusqu'à consistance épaisse, ajouter l'oeuf légèrement battu et faire cuire encore quelques minutes. Retirer du feu, ajouter l'essence et verser dans un moule.

FUDGE A L'ERABLE

Ingrédients
 2 tasses de sucre
 1 tasse de lait
 4 cuillerées à soupe de
 crème
 1 pincée de sel
 1 cuillerée à thé d'essence
 d'érable "Suprême"

Manière de procéder

Mettre tous les ingrédients dans une casserole, sauf l'essence. Faire bouillir doucement jusqu'à ce qu'une boule molle se forme dans l'eau froide. Ajouter l'essence.

CREME POUR GATEAU A L'ESSENCE "SUPREME"

D'ERABLE, FRAISE, FRAMBOISE

Ingrédients
 1 tasse de sucre en poudre
 ¼ tasse de lait
 1 cuillerée à thé de beurre
 1 cuillerée à thé d'essence

Manière de procéder

Délayer le sucre avec le lait, ajouter le beurre et l'essence et étendre sur le gâteau.

Bureau 2-7595 Développement, Impression
 Téls.: Rés. 2-1011 et Agrandissement

W. B. EDWARDS

PHOTOGAPHE COMMERCIAL

225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUÉBEC
 Photographie panoramique Illustration de catalogue

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

CONSULTEZ LE
PACIFIQUE CANADIEN

POUR TOUS LES VOYAGES

CANADA

EUROPE

CROISIÈRES

ETATS-UNIS

ORIENT

Billets pour toutes les destinations

Renseignements fournis gratuitement — Itinéraires préparés
avec soin — Service incomparable — Satisfaction
absolue — Plaquettes illustrées sur demande.

Bureaux des billets à Québec:—30, rue St-Jean, Tél.: 2-0093
Château Frontenac, Tél.: 2-1840 — Gare du Palais, Tél.:
2-0663 — Détails supplémentaires en s'adressant à

CHS=A. LANGEVIN,

Agent Général Service
des voyageurs,

GARE DU PALAIS, QUEBEC

Agence Générale de Navigation Océanique.

Toutes les lignes circulant du Canada et des Etats-Unis représentées.

Plusieurs recettes sont publiées dans ce magazine pour desserts, et la manière facile de préparer les mets délicieux en employant les essences "SUPREME".



ESSENCES SUPREME

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
Employez les Essences "SUPREME",
DANS LE :
Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences "SUPREME" Enr., Québec.
:: Fabriquées par ::

Avec l'essence d'érable "SUPREME" vous ferez un sirop de table délicieux, équivalent sinon meilleur au vrai sirop d'érable et à un prix très économique.

